

FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

| | |
|--|--|
| Pays : Haïti/ République Dominicaine | |
| TITRE DU PROJET : Renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine pour faciliter la résolution pacifique des conflits transfrontaliers | |
| Modalité de financement du PBF: <input type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF | Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale : |
| Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ▪ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) | |
| Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Commission Mixte Bilatérale et Secrétariat Technique en Haïti et la République Dominicaine. ▪ Ministère des Affaires Etrangères de la République Dominicaine ▪ Membres de la table de dialogue transfrontalier (société civile haïtienne et dominicaine, y compris associations de femmes et jeunes des deux côtes de la frontière) ▪ Membres de l'espace de dialogue POLIFRONT-CESFRONT | |
| Date approximative de démarrage du projet¹: 1 ^{er} janvier 2021 Durée du projet en mois : ² 24 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Zone frontalière entre Haïti et la République Dominicaine (Ouanaminthe - Dajabón, Belladère - Elias Piña, Malpasse - Jimaní, Anse à Pitres-Pedernales), Port-au-Prince et Santo Domingo. | |
| Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF : <input checked="" type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional | |

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :**OIM Haïti : 1,100,000 \$****PNUD Haïti : 900,000 \$****OIM République Dominicaine : 500,000 \$****PNUD République Dominicaine : 500,000 \$****Total : \$ 3,000,000.00**

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**Milestone tranche 2 :**

- Formations des acteurs sociaux et des fonctionnaires clés sur la médiation interculturelles qui feront partie du réseau de médiateurs interculturels (*Activité 1.1.2*)
- Formation des jeunes femmes et hommes dans la transformation des conflits, la médiation, la négociation et le dialogue pour promouvoir la paix – 50% des formations prévues (*Activité 1.1.3*)
- Elaborer une cartographie des acteurs et des mécanismes de dialogue locaux existants (*Activité 2.1.1*)
- Espaces de dialogue multi-niveaux avec les structures locales - (Elaboration des Termes de Reference (TDR) conjointement avec les partenaires) - (*Activité 3.2.3*)

Milestone tranche 3 :

- Elaboration des TDR pour appuyer quatre mairies ou structures formels haïtiennes et ses voisines en République dominicaine pour organiser un laboratoire d'innovation sociale disposant d'une enveloppe budgétaire pour financier des initiatives (*Activité 1.1.4*)
- Faire un recensement des migrants haïtiens vivant sur la bande frontalière (préférentiellement femmes) qui dépendent de la migration pendulaire et pourraient bénéficier du carnet frontalier (*Activité 2.2.1*)
- Elaboration des plans d'action conjoints sur les domaines de coopération prioritaires (sécurité et migration) (*Activité 3.2.2*)
- Appui à la coordination entre les institutions de recherche publiques, et universitaires en République Dominicaine et en Haïti (*Activité 3.3.1*)

PBF 1^{ère} tranche (35%) :

IOM HT: \$ 385,000
 PNUD HT: \$ 315,000
 IOM DR: \$ 175,000
 PNUD DR: \$ 175,000
Total : \$ 1,050,000

PBF 2^{ème} tranche* (35%) :

IOM HT: \$ 385,000
 PNUD HT: \$ 315,000
 IOM DR: \$ 175,000
 PNUD DR : \$ 175,000
Total : \$ 1,050,000

PBF 3^{ème} tranche* (30%) :

IOM HT: \$ 330,000
 PNUD HT: \$ 270,000
 IOM DR: \$ 150,000
 PNUD DR : \$ 150,000
Total : \$ 900,000

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

À travers une approche transnationale, l'intervention proposée vise à renforcer les espaces de dialogue binational pour promouvoir la coopération au niveau communautaire et institutionnel entre Haïti et la République dominicaine. Un modèle de gouvernance binationale sera promu pour structurer ce dialogue, qui inclut et reconnaît une pluralité d'acteurs et d'institutions au niveau local et national pouvant contribuer à l'amélioration des relations entre les deux pays, la création d'espaces de résolution de conflits et à la réduction de la violence. L'approche holistique sera valorisée à travers les résultats suivants :

- (1) Les populations frontalières sont conscientes des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que des bénéfices de relations binationales pacifiques ;
- (2) Les espaces de dialogues transfrontaliers et les mécanismes de collaboration technique et culturels locaux sont renforcés pour favoriser la cohésion sociale et la prévention des conflits locaux sur la zone frontalière ; et
- (3) La Commission Mixte Bilatérale contribue au renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine en particulier dans le domaine de la sécurité et la migration.

L'intervention est opportune des deux côtés de la frontière. En République dominicaine, après le récent changement de gouvernement, un nouvel agenda international a été présenté, mettant l'accent pour la première fois sur les relations avec la République d'Haïti fondées sur une politique de bon voisinage et de transparence. Plongé dans une crise socio-économique prolongée, le renforcement des relations avec le pays voisin est urgent en Haïti, où la violence croissante menace la stabilité du pays.

L'intervention proposée par ce projet est également innovante puisque, jusqu'à présent, la Commission Mixte Bilatérale Haïti n'intègre pas systématiquement les initiatives existantes de collaboration portées par d'autres catégories d'acteurs, que ce soient les collectivités territoriales, les organisations de la société civile ou les représentants du secteur privé des deux pays.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Le projet a été développé avec l'appui du Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) et se base sur des dynamiques initiées par l'OIM et le PNUD à travers les espaces de dialogue binational existantes, y compris la société civile. Afin de glaner un maximum d'informations pour la formulation du projet, l'OIM et le PNUD ont organisé des consultations avec les Secrétariats Techniques de la CMB, ainsi qu'avec les représentants de la Délégation de l'Union Européenne aussi bien en Haïti, qu'en République dominicaine. En République Dominicaine, sous le leadership du Coordonnateur Résident, OIM et PNUD ont présenté le projet au Vice-ministre pour les Relations Multilatérales du Ministère des Affaires Etrangères. En Haïti, sous le leadership du Coordonnateur Résident, des échanges avec le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) ont eu lieu sur l'engagement des Nations Unies pour la coopération binationale entre les deux pays. Cette initiative binationale s'inscrit dans une initiative plus large des Nations Unies qui est en cours de développement qui cherche à disposer d'un cadre de coopération entre les deux pays bien définis.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 1 (avec l'objectif de l'augmenter au niveau 2 sur la base des résultats des consultations et des études menées au cours du projet qui permettront d'adapter les interventions sur la base d'une meilleure compréhension des spécificités liées au genre).

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes : 28.98% (USD 869,426,75)

Degré de risque du projet⁴ : 2

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue :

L'intervention propose de renforcer les mécanismes de dialogue binational entre Haïti et la République dominicaine pour faciliter la résolution pacifique des conflits transfrontaliers. Ainsi, les résultats de cette proposition contribueront, pour **Haïti, aux priorités stratégiques 2017-21 de l'UNDAF** en particulier sur le **résultat 3** qui vise à appuyer les institutions publiques pour l'adoption et mise en œuvre des politiques d'équité, de prévention, mesures de récupération et de protection contre la violence et la discrimination fondée sur les droits de l'homme, au profit des groupes vulnérables ; ainsi qu'au **résultat 5** visant à renforcer les capacités des institutions publiques et société civile d'améliorer l'Etat de droit et la décentralisation pour une bonne gouvernance à tous les niveaux de prise de décision.

Également, cette proposition est alignée avec le **résultat 3.1 du UNDAF de la République Dominicaine** qui vise, d'ici 2022, à renforcer les institutions publiques afin de garantir le développement durable, la participation, la protection et la jouissance effective des droits humains, sans discrimination, en mettant l'accent sur les enfants, les adolescents, les jeunes, les personnes handicapées et les migrants.

Les piliers de la paix, de la sécurité et du développement des Nations Unies ont travaillé sans relâche pour développer une vision commune et une approche holistique des interventions en Haïti. L'intervention proposée est en ligne avec les résultats de ces efforts, résumés dans le Cadre stratégique intégré, qui articule une stratégie ciblée pour aider les institutions haïtiennes à s'attaquer

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

aux racines de l'instabilité dans le pays.

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :

L'intervention proposée contribuera significativement à l'**objectif 16**, visant à la promotion de l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous. En ligne avec l'**objectif 10**, le projet vise également à la réduction des inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Concrètement, l'**objectif 10** contribuera à l'**indicateur 10.7.2** faisant référence à la bonne gouvernance des migrations. Finalement, une approche genre sera portée à travers les deux niveaux d'intervention (local-national), contribuant à l'**objectif 5** visant à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue :

Le **Plan de Développement Stratégique d'Haïti à l'horizon 2030** comporte un volet sur la refondation des institutions d'Etat de droit, qui inclut les institutions qui ont un rôle à jouer dans la sécurité et la justice; Le Gouvernement Haïtien vise à la mise en place d'un État au service des intérêts fondamentaux de la nation et garant de l'intérêt général, d'un Etat prestataire de services, d'un État déconcentré et décentralisé, qui mobilise et responsabilise ses partenaires de la société civile et d'un état capable d'assurer le pilotage de cette fondation.

La **Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 de la République Dominicaine** (END 2030) cherche à consolider les relations internationales comme instrument du développement national, la coexistence pacifique, le développement durable (...) insulaire et l'ordre international juste, conforme aux principes démocratiques et au droit international. Pour cela, le gouvernement dominicain cherchera à consolider les espaces de dialogue avec la République d'Haïti qui permettent la définition et la mise en œuvre conjointes de projets d'intérêt mutuel et contribuent au développement durable de l'île, en particulier dans le volet "*Sécurité et coexistence pacifique*". L'organisation des flux migratoires selon les besoins du développement national et la construction d'un climat de sécurité citoyenne basée sur la lutte contre les multiples causes à l'origine du crime, du crime organisé et de la violence dans la coexistence sociale sont des objectifs fondamentaux de la END 2030. De même, le Plan Stratégique Institutionnel du Ministère de la Défense dominicain, à partir de la END 2030, établit comme mesure de politiques prioritaire, le renforcement des relations de fraternité et coopération entre les nations voisines, en particulier avec la République d'Haïti.

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

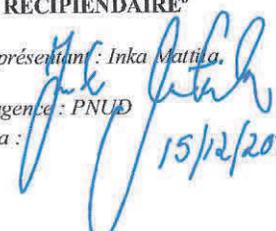
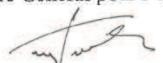
SIGNATURES DU PROJET HAITI :

| | |
|--|---|
| <p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p>Nom du représentant; Giuseppe Loprete Signature Nom de l'agence; OIM Date et visa : 23-Dec-2020</p> <p><i>Federica Cecchet</i></p> | <p>Représentant du gouvernement national (Haïti)</p> <p>Nom : Joseph Joulhe Signature Titre : Ministre de la Planification et de la Coopération Externe Date et visa : 29 DEC 2020</p>  |
| <p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁷</p> <p>Nom du représentant: Fernando HIRALDO Signature Nom de l'agence: PNUD Date et visa : 23-Dec-2020</p> <p><i>Stephanie Ziebell</i></p> | |
| <p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom: Bruno Georges Lemarquis Signature Date & visa : 23-Dec-2020</p> <p><i>Bruno Lemarquis</i></p> | <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du représentant : Oscar Fernandez-Taranco Signature Sous-Secrétaire Général pour l'appui à la consolidation de la paix Date & visa : 31 December 2020</p>  |

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

⁷ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

SIGNATURES DU PROJET REPUBLIQUE DOMINICAINE :

| | |
|---|---|
| <p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Nom du représentant : Josue Gastelbondo Amaya <i>Signature</i>  Nom de l'agence : OIM Date et visa : 28 dec 2020</p> | <p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom : Roberto Álvarez <i>Signature</i> Titre : Ministre des Affaires Etrangères Date et visa :</p> |
| <p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁸</p> <p>Nom du représentant : Inka Matilla <i>Signature</i>  Nom de l'agence : PNUD Date et visa : 15/12/2020</p> | |
| <p>Coordonnateur résident</p> <p>Nom : Mauricio Ramirez Villegas <i>Signature</i>  Date & visa : 28 dec 2020</p> | <p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p>Nom du représentant : Oscar Fernandez-Taranco <i>Signature</i> Sous-Secrétaire Général pour l'appui à la consolidation de la paix Date & visa :  31 December 2020</p> |

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement l'analyse de conflit et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

La République d'Haïti et la République Dominicaine partagent l'île d'Hispaniola située au centre de l'archipel des Caraïbes. Cependant les deux nations sont très différentes du point de vue du développement humain, de l'organisation de l'Etat, de la langue, de la culture ainsi que du développement économique et sociale. Ces différences sont particulièrement marquées notamment entre les communautés frontalières. En effet, le manque de dialogue politique et social entre les deux pays, les relations socio-économiques inégales et l'absence d'espaces opérationnels de résolution de conflits renforcent les tensions parfois violentes entre les deux peuples. En dépit de ces antécédents conflictuels, les habitants d'Hispaniola sont indéniablement interdépendants, Haïti étant l'un des principaux partenaires commerciaux de

⁸ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

sont indéniablement interdépendants, Haïti étant l'un des principaux partenaires commerciaux de la République Dominicaine, où près d'un demi-million de migrants haïtiens y vivent et travaillent. Ce destin commun est certes vecteur de défis mais ouvre aussi la porte à de multiples opportunités.

Ces dernières années, Haïti a connu de nombreuses manifestations violentes et protestations liées à l'instabilité politique, à la crise économique et à la dégradation progressive des services publics. Ces facteurs ont sérieusement entravé le processus de développement du pays, condamnant une partie importante de la population à vivre des situations de misère et de précarité. Les chiffres de la Banque mondiale le montrent, avec un indice de Gini de 0,61 (0 représente l'égalité absolue, 1 l'inégalité absolue) et plus de 6 millions d'Haïtiens (59%) vivant en dessous du seuil de pauvreté (fixé à 2,41 \$ par jour)⁹.

Depuis juillet 2018, Haïti fait face à une crise socio-politique persistante, un climat d'insécurité croissant et la dégradation continue de la situation économique ayant un impact direct et profond sur sa population, avec un effet *push factor* vers la République Dominicaine et autres pays dans la région. L'instabilité qui se cristallise sur la zone frontalière puise ses fondements dans une forte disparité des réalités socio-économiques des deux pays qui génèrent des distorsions de développement propices aux déplacements (migration économique très souvent irrégulière), aux trafics illégaux générant des tensions aux points frontaliers, aux violations des droits humains liées à la stigmatisation à l'encontre de la population haïtienne illustrées par des violences verbales et physiques, souvent à connotation raciste. Il résulte de ce contexte des tensions latentes parfois avivées par des faits de criminalité qui rappellent la fragilité des relations haïtiano-dominicaines. À la frontière, les communautés haïtiennes se confrontent, de surcroît, à un fort manque d'infrastructures et de services de base tels que la santé, l'éducation ou la justice, rendant les populations frontalières fortement dépendantes des transferts monétaires des Haïtiens vivant à l'étranger et surtout des activités commerciales opérées du côté dominicain. La frontière terrestre longue de 360 km, possède quatre points de passage officiels, à savoir du nord vers le sud, Ouanaminthe - Dajabón, Belladère – Elias Piña, Malpasse – Jimaní et, et Anse-a-Pitres - Pedernales, et plus de 96 points de passage informels. Du fait de la proximité du territoire voisin, bien plus dynamique, la frontière haïtienne est sujette à une migration irrégulière et un trafic illicite de migrants, ainsi que le trafic transfrontalier des drogues¹⁰ et des armes qui accroissent l'insécurité pour les communautés frontalières¹¹. Les autorités doivent échanger les informations mener des opérations conjointes afin de réduire l'impact dans leurs communautés, qui souvent sont des victimes collatérales de ces réseaux raison d'un manque de documentation en Haïti (selon l'Institut Haïtien de statistique et d'informatique estime qu'environ 40% de la population ne dispose d'aucun document d'identité¹²), la grande majorité des migrants qui se rend en République dominicaine le font de manière irrégulière à travers les points non officiels. Il s'agit souvent de jeunes hommes et femmes en quête de meilleures opportunités économiques de l'autre côté de la frontière ou même parfois des mineurs qui sont emmenés par des passeurs payés par un membre de la famille. Ce contexte

⁹ Banque mondiale. 2018. « Haïti présentation. » Banque mondiale. <http://www.banquemoniale.org/fr/country/haiti/overview>

¹⁰ Selon les bulletins Statistiques du CESFRONT RD, une moyenne de 450 livres de marihuana furent appréhendées par le CESFRONT en 2019 avec un maximum de 913 livres au deuxième trimestre. En 2020, les appréhensions ont diminué sensiblement avec une moyenne de 105 livres au trimestre.

¹¹ <https://cesfront.mil.do/transparencia/phocadownload/Estadisticas/Estadisticas%20Julio-Septiembre%202020.pdf>

¹² [https://lenouvelliste.com/article/171299/du-berceau-au-tombeau-gouvernance-du-registre-civil-et-de-lidentite-au-profit-du-developpement-en-haiti#:~:text=En%20Ha%C3%AFti%2C%20les%20estimations%20portent,et%20d'informatique%20\(EMMUS%20V](https://lenouvelliste.com/article/171299/du-berceau-au-tombeau-gouvernance-du-registre-civil-et-de-lidentite-au-profit-du-developpement-en-haiti#:~:text=En%20Ha%C3%AFti%2C%20les%20estimations%20portent,et%20d'informatique%20(EMMUS%20V)

favorise la présence de nombreux réseaux de passeurs et trafiquants sur la zone frontalière qui utilisent ces jeunes hommes et femmes migrants pour faire passer de la drogue ou autre marchandise illégale. En outre, cette migration irrégulière engendre des tensions, avec des opérations quotidiennes de rapatriement¹³ et de déportations par les autorités dominicaines de jeunes hommes et femmes migrants haïtiens sans documents légaux.

En République Dominicaine, les attitudes et pratiques discriminatoires sur la base de la race et le genre sont prévalentes. L'enquête de culture politique (2012-2019)¹⁴ démontre une évolution par rapport à la perception de discrimination envers les migrants haïtiens en République Dominicaine ; en 2012, le 55,3% des Dominicains ont déclaré qu'il y avait une discrimination à l'égard des Haïtiens, mais ce chiffre tombe à 44,5% en 2014, et augmente que légèrement à 46,9% en 2019. Ces attitudes envers la race et les personnes migrantes a continué de préoccuper le Comité des Nations Unies sur les Droits économiques, sociaux et culturels dans son examen du principe de non-discrimination en République Dominicaine en 2017, comme il avait déjà été signalé par le Comité sur la Discrimination raciale en 2013. Le CESCR a signalé la « discrimination persistante à laquelle sont confrontés les gens d'Haïti ou d'origine haïtienne », des formes de discrimination qui causent ou perpétuent une discrimination formelle ou de facto des Haïtiens et Dominicains d'origine haïtienne »¹⁵.

La sécurité citoyenne est aussi impactée par les dynamiques transfrontalières et les attitudes et pratiques discriminatoires envers les femmes et les migrants haïtiens. Des conflits territoriaux persistent de façon régulière, soit entre propriétaires de parcelles sur la frontière donnant lieu à des règlements de compte, soit lors d'affrontements entre les populations haïtiennes et les militaires dominicains. Un récent conflit début août 2020 entre les autorités dominicaines et les communautés haïtiennes qui avaient subtilisé le drapeau dominicain sur le point frontalier Malpasse - Jimani¹⁶, a d'ailleurs incité les autorités haïtiennes à déployer les forces armées en réponse à cette situation. Également, il est fréquemment observé le vol de bétail¹⁷, motos et autres biens au niveau de la frontière¹⁸, ce qui donne lieu à des tensions entre les communautés transfrontalières et nécessite une étroite médiation binationale. De plus, en l'absence d'accords pour la coopération judiciaire, la fuite de criminels d'un côté ou de l'autre de la frontière constitue une pratique fréquente pour échapper la poursuite de la loi, et contribue à une situation d'insécurité au niveau des villes transfrontalières. Selon les autorités haïtiennes il y a un nombre non négligeable de criminels qui se réfugient en République Dominicaine et qui continuent à opérer à distance. Ce manque de coopération et collaboration judiciaire au niveau binational provoque des tensions et contribue à l'instabilité dans villes frontalières. En octobre 2020, le Directeur General de Migration (DGM, en

¹³ Selon les bulletins Statistiques du CESFRONT RD, un total de 87,297 citoyens étrangers en situation migratoire irrégulière (la presque totalité Haïtiens mais on trouve des chinois, vénézuéliens, pakistanais, etc.) ont été appréhendés par le CESFRONT. Ceci fait une moyenne d'une moyenne de 15,600 en 2020 et 8,300 en 2019 par trimestre.

¹⁴ https://www.vanderbilt.edu/lapop/dr/AB2018-19_Dominican_Republic_Country_Report_V6_Rev_W_01.20.20.pdf

¹⁵ OBMICA. Estado de las migraciones que atañen a la República Dominicana 2018 http://obmica.org/images/EDM_2018/5_situacion_de_derechos_humanos_de_las_personas.pdf

¹⁶ <https://www.haitilibre.com/article-31456-haiti-flash-affrontement-entre-haitiens-et-des-militaires-du-cesfront-a-la-frontiere.html>

¹⁷ Le plus récent cas de vol de bétail (6/12/2020) contre un propriétaire éleveur de Dajabón le pousse à déclarer qu'« Il provoquera un massacre », tout en tenant une arme d'épaule suspendue au-dessus de son épaule droite car il ne peut plus supporter la situation. <https://www.diariolibre.com/actualidad/roban-14-vacas-a-ganadero-que-hace-poco-perdio-ocho-mas-en-dajabon-LE23145439>

¹⁸ Le Plan stratégique du CESFRONT priorise la lutte contre le vol de bétails et de motos au même titre que le trafic de stupéfiants et la contrebande de tabac, entre autres.

espagnol), Enrique Garcia, a déclaré qu'au cours de derniers mois plusieurs haïtiens ont été arrêtés dans le territoire dominicain sans aucun document d'identité pour rester en République Dominicaine, en soulignant que "les derniers temps il a eu une incrémentation de crimes commis par de ressortissants haïtiens en République Dominicaine"¹⁹

Aussi, la judicialisation des cas de traite de personnes et trafic de migrants est modeste dans les provinces frontalières du côté dominicain²⁰. En 2018, un fait de violence contre un couple dominicain de la part de leurs travailleurs haïtiens à Pedernales a résulté à des scènes de violence communautaire contre les migrants haïtiens et la paralysation du marché binational pendant des mois suite à la fuite des agresseurs de l'autre côté de la frontière ; faute de traité d'extradition, une longue négociation a été nécessaire pour le retour des prévenus pour leur jugement. Le journal Listin Diario signale, à la fin du 2018 que, en raison des difficultés et du chaos qui surviennent fréquemment à la frontière, les députés des trois partis majoritaires et des habitants de Monte Cristi, Dajabón, Elías Piña, Independencia et Pedernales, considèrent que cette zone est en train de devenir « une poudrière ».

Les femmes et les jeunes filles sont particulièrement vulnérables avec la réduction des opportunités économiques et l'accès limité aux services éducatifs, de santé maternelle et autres services de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'une exposition accrue à la violence sexiste, le recours au sexe transactionnel, et aux réseaux de traite de personnes engendré par la crise sociale et économique. De plus, le petit commerce et le travail domestique sont des occupations traditionnelles des femmes qui vivent en Haïti et traversent de façon quotidienne la frontière pour les réaliser. Cette traversée se fait en marge des contrôles officiels par manque d'application du statut juridique de l'habitant frontalier prévu par la Loi 285-04 de Migration de la République Dominicaine, ce qui provoque des situations de tension entre les forces de sécurité et les femmes haïtiennes, suivant parfois des violences verbales et physiques.

La pandémie de la COVID-19 impacte négativement les dynamiques commerciales avec une répercussion directe sur les revenus des ménages les plus vulnérables avec la fermeture officielle de la frontière depuis le 16 mars 2020. A date, les retours de migrants haïtiens depuis la République dominicaine se poursuivent à un rythme élevé (plus de 5,000/semaine, 55% hommes, 7 % garçons et 33% femmes et 5% filles approx.) et, depuis le début du coronavirus, se sont répandus sur l'île. Des mouvements pendulaires entre les deux pays sont prévus au détriment d'une migration à long terme, en raison de la situation économique défavorable et à la crise politique qui caractérise le contexte haïtien. Cette tendance se poursuivra vraisemblablement jusqu'à ce que les mesures d'urgence soient levées en territoire dominicain, ce qui exacerbe le risque de violence et conflit entre les communautés frontalières et met en exergue encore une fois le besoin de renforcer la coordination entre les deux Etats.

Dans un tel contexte, la déportation est le principal mécanisme de contrôle des migrations à la frontière. Dans de nombreux cas, les flux migratoires dépendent de décisions dictées par les intérêts économiques du secteur privé, et les migrants n'ont pas la représentation ni la protection de leur État. Ce manque d'espace de résolution pacifique des conflits et de

¹⁹ <https://forbescentroamerica.com/2020/10/02/apresan-a-mas-de-cien-haitianos-en-operativos/>

²⁰ Selon le bureau du procureur spécial contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, de 2013 à 2017, seuls 3 cas ont été enregistrés dans la zone frontalière, en particulier à Monte Cristi, qui ont fait l'objet d'un traitement judiciaire pour traite des personnes. Pour le trafic illégal de migrants, 10 cas à Elías Piña et 45 à Monte Cristi.

dialogue politique autour des questions saignantes explique que la frontière est devenue une source fréquente d'insécurité et instabilité.

Il existe toutefois des initiatives visant à renforcer la coopération et le dialogue binational. D'une part au niveau national, les ministères des affaires étrangères et les ministères en charge des dossiers thématiques, à travers la Commission Mixte Bilatérale haïtiano-dominicaine (CBMHD). Cette commission a été initialement créée en 1979 et mise en fonction en 1996 sous un nouveau cadre institutionnel, présidée par les ministres des affaires étrangères et la participation du secteur public et privé. Ainsi, la CMB est l'instrument qui canalise le dialogue politique et qui oriente les relations de collaboration entre la République d'Haïti et la République dominicaine et constitue la pierre angulaire du mécanisme de coopération entre les deux pays au plus haut niveau. Cependant, les secrétariats de la CMB d'Haïti et de la République dominicaine sont très différents en termes de capacités techniques, de ressources humaines et financières, ainsi que de soutien politique. La CMB est appuyée par une structure technique : un Secrétariat Exécutif pour la République dominicaine et un Secrétariat Technique pour Haïti. Le Secrétariat exécutif de la Commission Mixte Bilatérale, formalisé par le décret numéro 263-07 du 22 Mai 2007, a son siège au Ministère des Affaires Etrangères de la République dominicaine et a pour but d'être le support technique et administratif afin d'impulser l'agenda du dialogue binational. Du côté haïtien, le Secrétariat Technique a son siège à la Primature (Premier Ministre).

Du point de vue technique, dans le cadre de la CMB mais aussi en dehors, les institutions homologues des deux pays se sont réunies au cours des années pour avancer sur des questions communes comme la santé et l'environnement. Cependant, d'autres questions telles que la sécurité frontalière, la sécurité citoyenne des provinces limitrophes ou la gestion de la migration restent des dossiers complexes et trop peu abordés, malgré le fait qu'ils soient vitaux pour la société civile et les autorités au niveau local. Un Plan de coopération entre la Police Nationale d'Haïti et la Police Dominicaine/ Direction National de contrôle de stupéfiants existe depuis 2014 ; de même, un calendrier de réunions entre les agences de sécurité frontalière des deux pays est en place depuis 2018²¹.

En outre, cette plateforme nationale d'État à État, n'intègre pas systématiquement les initiatives existantes de collaboration portées par d'autres catégories d'acteurs, que ce soient les collectivités territoriales, les organisations de la société civile ou les représentants du secteur privé des deux pays. Pourtant, ces initiatives s'avèrent très dynamiques et se caractérisent par leur pragmatisme en privilégiant des sujets d'intérêt commun. Ces initiatives, parfois peu connues par les deux États, sont souvent moins affectées par les frictions politiques et très médiatiques qui, d'une façon cyclique, refont surface entre les autorités nationales des deux pays.

Ainsi, la réalité de la nécessaire convivialité locale des villes de frontière a motivé les échanges commerciaux, même familiaux et culturels, au fil des années. Parfois, cette réalité frontalière ne s'ajuste pas au système légal et aux politiques publiques, et est difficile à comprendre par les autorités en poste à la frontière. Au niveau local, vu le besoin d'identifier les défis de la frontière, il existe déjà plusieurs espaces de dialogue tels que :

²¹ <https://minpre.gob.do/comunicacion/notas-de-prensa/gobiernos-rd-y-haiti-arriban-a-acuerdos/>

- Les tables de dialogue transfrontalier, réunissant les acteurs de la société civile locale haïtienne et dominicaine sur les points frontaliers officiels ;
- Les tables de dialogue sur le genre, réunissant les acteurs de la société civile locale haïtienne et dominicaine sur les questions des droits des femmes :

Les rencontres de sécurité transfrontalière, réunissant les représentants des institutions travaillant sur le point frontalier de Ouanaminthe - Dajabón, dont notamment la POLIFRONT, la Police Nationale d'Haïti (PNH), , la Brigade de Lutte contre le Trafic de Stupéfiants (BLTS), Direction de l'Immigration et de l'Émigration (DIE), Douanes, Institut du Bien-Être Social et de Recherches (IBESR), pour Haïti , et la CESFRONT, Direction Nationale de contrôle de drogues (DNCD), Direction Générale de Migration (DGM), *Dirección General de Aduanas, Ejército de la República Dominicana (ERD)*, et Conseil national de l'enfance et de l'adolescence (CONANI).

- Le Comité Intermunicipal Transfrontalier (CIT), réunissant sept maires haïtiens et cinq maires dominicains des communes frontalières du Nord de l'île d'Hispaniola.

Le principal défi pour les deux pays, et auquel le système des Nations unies pourrait apporter un soutien substantiel, est de structurer un modèle de gouvernance binationale qui inclut et reconnaisse une pluralité d'acteurs et d'institutions au niveau local et national pouvant contribuer à l'amélioration des relations entre les deux pays. Cet appui catalytique du PBF permettrait au système des Nations unies de prodiguer un appui aux gouvernements Haïtiens et Dominicains pour aborder de façon plus holistique les relations entre les deux pays. Une stratégie de dialogue caractérisée par une approche multi-sectorielle et multiacteurs permettrait d'aborder d'une façon intégrale l'ensemble des défis et des opportunités que pose aujourd'hui la collaboration binationale, en reconnaissant la contribution de l'ensemble des acteurs, publics et privés, dans l'amélioration des relations entre les deux pays et par conséquent dans la réduction des conflits transfrontaliers.

Cet approche holistique et stratégique des questions frontalières, permettrait de mieux cadrer et articuler les diverses expériences existantes de collaboration entre les deux pays, aujourd'hui isolées et non alignées aux efforts binationaux du dialogue politique. A travers une approche transfrontalière et *bottom-up*, cette intervention permettra de capitaliser et de multiplier ces expériences réussies de collaboration entre les populations des deux pays et en particulier des communautés transfrontalières. Ceci pourrait contribuer au changement nécessaire du narratif des relations binationales, en se focalisant davantage sur les opportunités à gagner par les deux pays, plutôt que sur les tensions et menaces que pose la frontière. Faisant partie d'une initiative plus large des Nations Unies en cours de développement, ce projet cherche à disposer d'un cadre de coopération large et flexible grâce auquel les efforts et initiatives binationaux sur une gamme de sujets pourraient être soutenus.

De plus, le nouveau gouvernement de la République dominicaine (août 2020) a mis au centre de son agenda international les relations avec la République d'Haïti basées sur une politique de bon voisinage et de transparence dans le cadre de la Commission Mixte Bilatérale, vue comme « l'outil pour le dialogue et la concertation binationale » tout en visant sur l'efficacité et le suivi aux accords de part et d'autre. Cette nouvelle approche dominicaine de ses relations internationales met aussi en exergue la promotion des valeurs démocratiques et les droits humains et représente une opportunité pour la revitalisation et l'amélioration des relations entre les deux pays.

Analyses des acteurs clefs et principales parties prenantes :

| | |
|--|---|
| Gouvernement central et forces de sécurité | <p>Le gouvernement central de la République dominicaine définit et met en pratique les politiques publiques qui portent sur les relations bilatérales avec Haïti (Ministère des Relations Extérieures), le développement pacifique des provinces de frontière (Ministère de l'économie, la planification et le développement), la défense du pays (Ministère de Défense) et la gestion de la migration (Ministère de l'intérieur, Direction Générale des Migrations et Institut National des Migrations).</p> <p>Ministère de Défense de la République Dominicaine</p> <p>Les forces armées, sous la direction du Ministère de Défense, ont pour mission de défendre l'intégrité territoriale de la République dominicaine, en tant que gardien de la souveraineté, leur rôle est de maintenir la paix et l'ordre public et de créer les conditions favorables au développement des activités productives de la nation dans un climat de sécurité maximale. La sécurité de la frontière leur est confié par la Constitution, en particulier à l'armée de terre pour le territoire en dehors des points officiels de passage et au Corps Spécialisé de sécurité frontalière (CESFRONT) pour le point de passage et les deux kilomètres adjacents au sud et au nord. La Direction générale de la migration du Ministère de l'intérieur est à charge du contrôle de l'entrée, et sortie des voyageurs permanence et du Ministère de l'intérieur des étrangers. L'Institut National de Migration a pour but de faire des recherches sur les migrations dans le but de proposer des politiques publiques et aussi de former sur la gestion de la migration aux fonctionnaires. La Direction pour le développement de la frontière du Ministère de l'économie, la planification et le développement a pour but de faire d'appuyer les processus de planification des provinces de frontière à travers des études, entre autres.</p> |
| Autorités locales (mairies, etc.) | <p>Les collectivités territoriales sont l'interface directe entre les administrés et l'Etat et de ce fait, jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la cohésion sociale. Leur intérêt est de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux œuvrant en faveur de la réduction de la violence (y compris les jeunes et les femmes via des organisations et autres</p> |

| | |
|-------------------------------|--|
| | mécanismes de coordination), de renforcer l'action de collaboration institutionnelle (par l'entremise du rôle joué par la fédération des mairies par exemple mais aussi via les sous-commissions techniques de la CMB), de renforcer aussi la collaboration avec les structures de contrôle et de sécurité |
| Trafiquants | Les trafiquants ont plusieurs modalités de travail, le recruteur, le passeur (ou potea) et le transporteur. Le recruteur cherche des candidats dans les communautés les plus défavorisés d'Haïti sous une identité honorable ; le voyage, à pieds, à travers la frontière se fait sous la direction du potea jusque une maison de transit ou le groupe sera divisé en petits groupes qui continueront soit à pied soit en transport public ou privé. En général, ils utilisent les points d'entrée informels (96 en total selon recensement de l'OIM). Les points d'entrées officielles sont contrôlées par les corps spécialisés de sécurité frontalière des deux pays (POLIFRONT et CESFRONT) avec des moyens techniques haut de gamme et des ressources humaines formées qui difficultés le trafic. |
| Communautés transfrontalières | Les communautés transfrontalières sont bénéficiaires directs de ce projet à travers le dialogue binational entre les deux pays, notamment à travers la CMB. Leur intérêt principal est de vivre en paix et créer un climat de cohésion sociale entre les communautés haïtiennes et dominicaines. La réduction des tensions dans la frontière permettra de réduire la violence transfrontalière et instaurer un vivre ensemble entre les deux nations. |
| Femmes | Les femmes et les jeunes filles (de 15-25 ans) sont particulièrement vulnérables avec la réduction des opportunités économiques et l'accès limité aux services éducatifs, de santé maternelle et autres services de santé sexuelle et reproductive, ainsi qu'une exposition accrue à la violence. Le petit commerce et le travail domestique sont des occupations traditionnelles des femmes qui vivent en Haïti et traversent de façon quotidienne la frontière pour les réaliser. Cette traversée se fait en marge des contrôles officiels. Capacités d'action : Groupe très nombreux et fondamental pour un changement sociétal, Elles ont la volonté et intérêt d'un changement. |

| | |
|--|---|
| | <p>Barrières spécifiques à leur participation à la réduction des tensions : Manque d'application du statut juridique de l'habitant frontalier prévu par la Loi 285-04 de Migration de la République Dominicaine, ce qui provoque des situations de tension entre les forces de sécurité et les femmes haïtiennes, suivant parfois des violences verbales et physiques. Également, la peur d'être victime de violence et les normes sociales et la stigmatisation qui limitent la participation des jeunes.</p> |
| <p>Jeunes hommes et femmes (indiquez ici la tranche d'âge)</p> | <p>Le phénomène de la migration irrégulière s'agit souvent de jeunes hommes et femmes (15-25ans) en quête de meilleures opportunités économiques de l'autre cote de la frontière. Ce contexte favorise la présence de nombreux réseaux de passeurs et trafiquants qui utilisent ces jeunes hommes et femmes migrants pour faire passer de la drogue ou autre marchandise illégale. En outre, cette migration irrégulière engendre des tensions, avec des opérations quotidiennes de rapatriement et de déportations par les autorités dominicaines de jeunes hommes et femmes migrants haïtiens sans documents légaux.</p> <p>Capacités d'action : Groupe très nombreux et fondamental pour un changement sociétal. Volonté et intérêt de la majorité des jeunes d'un changement.</p> <p>Barrières spécifiques à leur participation à la réduction des tensions : Les migrants n'ont pas la représentation ni la protection de leur État. Ce manque d'espace de résolution pacifique des conflits et de dialogue politique autour des questions saignantes explique que la frontière est devenue une source fréquente d'insécurité et instabilité. L'stigmatisation et les normes sociales qui limitent la participation des jeunes et don développement.</p> |
| <p>Commission Mixte Bilatérale (CMB)</p> | <p>En tant que mécanisme formellement reconnu entre les deux pays qui partagent l'île d'Hispaniola pour canaliser les principaux engagements entre les deux États en matière de coopération, la Commission Mixte Bilatéral bénéficiera du projet par la réactivation de l'agenda conjoint, la fourniture d'outils spécifiques pour améliorer le dialogue sur la migration et la sécurité, ainsi que par le renforcement des Secrétariats Techniques pour soutenir l'obtention de résultats plus efficaces et</p> |

| | |
|--|--|
| | durables. |
| Organisations de la Société Civile (OSC) | Les organisations de la société civile présentes dans la zone frontalière joueront un rôle important dans les actions visant à promouvoir la cohésion sociale et une culture de la paix sur le territoire. Des sessions de formation et de travail seront canalisées à travers les OSC pour promouvoir des espaces de dialogue entre les populations et sensibiliser pour atteindre des objectifs communs et promouvoir le travail conjoint. |

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

Le projet s'inscrit en phase avec les priorités nationales suivantes :

République d'Haïti

- Au cours des dernières années, Haïti a connu une crise socio-économique et politique profonde touchant tous les secteurs de la gouvernance et de la vie de la population haïtienne. Du point de vue sécuritaire, cela a entraîné une insécurité croissante, particulièrement observée depuis juillet 2018. La stabilité a notamment été affectée par les manifestations sociales et les émeutes qui ont paralysé le pays en février 2019, et les clivages au sein du pouvoir exécutif ont entravé le développement d'une compréhension commune pour sortir de la crise et entamer un dialogue politique inclusif. Et, plus récemment, en 2020, avec l'impact socioéconomique de la crise sanitaire du COVID19.
- Compte tenu de cette situation et du retrait de la MINUJUSTH après 15 ans de présence de maintien de la paix, et la création de la BINUH, le système des Nations Unies en Haïti se prépare à intensifier ses interventions et ses programmes dans des domaines critiques pour la consolidation de la paix afin de préserver et de consolider les acquis en matière de maintien de la paix, tout en prévenant la résurgence de conflits, de la violence armée et de l'instabilité. Afin de répondre aux problèmes et défis identifiés par le Gouvernement et résultant du diagnostic des Etats généraux de la nation, la famille des Nations Unies, dans le cadre des mandats des différentes agences, du travail accompli jusqu'à présent, et de ses avantages comparatifs, en concertation avec le Gouvernement, a identifié des domaines prioritaires clé nécessitant des interventions ciblées afin de consolider et de promouvoir un environnement pacifique et stable.
- Le Gouvernement et l'équipe pays des Nations Unies en Haïti ont signé le 19 avril 2018 le Cadre de développement durable 2017-2021 qui va guider, pendant les cinq prochaines années, le partenariat du gouvernement d'Haïti avec l'ONU, pour accomplir les Objectifs de développement durable (ODD) et atteindre le statut de pays émergent d'ici 2030, en renforçant la paix, la stabilité et la résilience des

institutions et de la population haïtienne. Dans ce sens, le Gouvernement haïtien a identifié l'Objectif de Développement Durable (ODD) 16 : Paix, justice et institutions efficaces comme l'un des ODD prioritaires permettant d'accélérer les efforts en vue de l'atteinte des objectifs définis dans l'Agenda 2030 ;

- Le Cadre Stratégique Intégré (ISF en anglais), avec notamment le benchmark 2 “Les institutions publiques, les autorités locales, la société civile, les organisations de jeunes et de femmes participent à des interventions et des processus de consultation qui visent à réduire la violence dans la communauté, en particulier en ce qui concerne les gangs et les délits sexuels et sexistes” ; le Benchmark 3. “La police nationale, les services correctionnels, les institutions judiciaires et anti-corruption opèrent dans le cadre de cadres juridiques et de gestion améliorés, ainsi que de mécanismes de contrôle” ; et le Benchmark 4. “Les institutions étatiques, en collaboration avec une institution nationale indépendante des droits humains (Office de protection du citoyen, OPC) et les organisations de la société civile, protègent, promeuvent et garantissent le respect des droits humains et des libertés fondamentales, des femmes et de l'égalité des sexes, et la redevabilité face aux violations des droits humains”.
- Également, le Plan de Développement Stratégique d'Haïti à l'horizon 2030 comporte un volet sur la refondation des institutions d'Etat de droit, qui inclut les institutions qui ont un rôle à jouer dans la sécurité et la justice.
- En ce qui concerne la migration et tel que recueilli dans la le document de la Politique Migratoire 2015-30, le Gouvernement d'Haïti entreprend de formuler et d'implémenter les instruments de gouvernance migratoire nécessaires à fin d'assurer une meilleure articulation des migrations avec le marché de travail interne et externe. Le Gouvernement entreprend aussi d'encourager ses partenaires politiques et économiques à harmoniser leurs politiques pour prendre en compte les mobilités de main d'œuvre et les opportunités de travail au niveau régional et inter-régional et de négocier, par moyen d'accords bilatéraux ou multilatéraux, la protection sociale des travailleurs migrants et les membres de leurs familles. Dans cette veine, le Gouvernement d'Haïti a pour objectifs, la promotion de migrations régulières de main d'œuvre, renforcer le lien entre la diaspora et le développement communautaire, l'institution d'un dialogue social migratoire, ou le développement frontalier ou binational, entre autres.

République Dominicaine

- Le Gouvernement et l'équipe pays des Nations Unies en République Dominicaine ont signé le 17 avril 2017 le Cadre de développement durable 2018-2022 qui guide le partenariat du gouvernement dominicain avec l'ONU, pour accomplir les Objectifs de développement durable (ODD). Le résultat 3.1 vise, d'ici 2022, à renforcer les institutions publiques afin de garantir le développement durable, la participation, la protection et la jouissance effective des droits humains, sans discrimination, en mettant l'accent sur les enfants, les adolescents, les jeunes, les personnes handicapées et les migrants.

- La Stratégie Nationale de Développement à l'horizon 2030 de la République Dominicaine (Loi 1-12 END 2030) cherche à consolider les relations internationales comme instrument du développement national. Pour cela, le gouvernement dominicain cherchera à consolider les espaces de dialogue avec la République d'Haïti qui permettent la définition et la mise en œuvre conjointes de projets d'intérêt mutuel et contribuent au développement durable de l'île.

Enfin, l'intervention proposée repose sur le mandat stipulé au moment de la création de la Commission Mixte Bilatérale (CBMHD), en 1979. La Commission haïtiano-dominicaine a pour but de « *procéder, conjointement avec la partie dominicaine de la Commission Mixte, à une revue régulière de la coopération entre les deux pays et de recommander aux deux gouvernements les mesures à adopter et à mettre en œuvre en vue d'améliorer et de renforcer la coopération entre les deux Etats, notamment dans les domaines du commerce, de l'agriculture, de l'environnement, de l'éducation, de la culture, de la santé, de la migration, des sports, de la Sécurité Publique et des Droits humains* ».

- c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

| Nom du projet (durée) | Donateur et budget | Axes thématiques du projet | Différence / complémentarité avec la proposition actuelle |
|--|--|--|---|
| PNUD/OIM Haïti : « <i>Renforcer les capacités nationales de contrôle des armes et des munitions</i> » (2019-2021) | PBF Coût total du projet : USD 1,071,351.00 | Lutte contre le trafic des armes et munitions (désarmement). | Ce projet vise à renforcer les capacités de l'Etat haïtien pour un meilleur contrôle des armes à feu et des munitions en Haïti. |
| OIM RD/ OIM HT/ ONU Femmes HT/ UNFPA RD : « <i>Favoriser la consolidation de la paix et réduire la violence sexuelle et sexiste pour les femmes et les filles à la frontière entre Haïti et la République dominicaine</i> » (2020, 4 mois) | DPPA/WPS Coût total du projet : USD 93,000.00 | Prevention des VBG à la frontière. | Améliorer les capacités de consolidation de la paix et renforcer la capacité à détecter, prévenir et répondre à la violence sexuelle et sexiste et les problèmes connexes dans deux villes près de la frontière entre Haïti et la République dominicaine |
| OIM HT : « <i>Combattre le crime transnational par le renforcement des capacités de la police des frontières haïtienne</i> » (2016-2021) | Ambassade des Etats-Unis en Haïti Coût total du projet : USD 851,372.00 | Lutte contre le trafic et la traite des personnes, le trafic de drogue et le trafic d'armes. | Ce projet mis en place par l'OIM depuis 2016 a permis de déployer plus de 300 policiers sur la frontière entre Haïti et la République Dominicaine, frontière par laquelle transite une grande partie des trafics illicites. Ce projet complémentaire constitue un maillon essentiel du contrôle des |

| | | | |
|--|--|---|--|
| | | | armes en Haïti et permettra par ailleurs de limiter directement les sources de financement des gangs et de certains représentants de la vie politique et économique qui profitent des revenus des trafics de drogue et de personnes pour déstabiliser le pays. |
| OIM HT : <i>« Appuyer et renforcer l'établissement de la Police Frontalière à Ouanaminthe à travers le renforcement des capacités institutionnels et opérationnels » (2017-2021)</i> | Gouvernement du Canada, (PSOP) Coût total du projet : CAD 6,951,662.00 | Immigration et Gestion de Frontières (IBM) | Ce projet mis en place en 2017 vise à réduire la criminalité transfrontalière et à renforcer la sécurité des communautés frontalières grâce au renforcement des capacités de la Police Frontalière. Cela générera à son tour une confiance dans le système de sécurité aux frontières ainsi que qu'une meilleure perception générale de la sécurité et de l'application de la loi en Haïti. |
| PNUD HT : <i>« Appui à la gouvernance locale et au développement territorial (AGLDT) »</i> | Affaires Mondiales Canada, Gouvernement Haïtien, PNUD 17 M US\$ | Gouvernance locale Réforme de l'Etat | Intervenant dans 12 communes frontalières, le projet AGLDT a bâti de solides partenariats avec les collectivités locales tout comme avec les associations de maires (FENAMH, FENAFEMH), partenariats qui seront d'une grande utilité pour la mise en œuvre des activités transfrontalières |
| OIM HT/ OIM RD/ UNICEF HT et RD. <i>“Integrated Border Management & Referral Mechanisms to Improve Protection Between Haiti and the Dominican Republic” (2019- 2020)</i> | Union Européenne. Instrument contributing to Stability and Peace (IcSP) 3,500,000 EURO | Protection, gouvernance locale, stabilisation et paix | Ce projet vise à lutter contre les effets néfastes des schémas migratoires sur la paix, la sécurité et la stabilité des communautés vivant dans la zone située entre la République dominicaine et Haïti à travers l'intégration de systèmes de gestion des frontières et de mécanismes d'orientation pour améliorer la protection des migrants. Au niveau institutionnel, ce projet contribuera à la réforme du secteur de la migration en République dominicaine tout en garantissant que les personnes vulnérables identifiées en Haïti sont référencées et peuvent accéder de manière appropriée. L'intervention proposée fournira un soutien dans le développement d'outils et de mécanismes pour guider des processus de migration plus sûrs en tenant compte des différents schémas migratoires et |

| | | | |
|--|---|--|---|
| | | | de la protection des enfants, en particulier ceux séparés à la suite de l'expulsion. |
| OIM RD/ OIM HT/ OIM JA: “ <i>Multicountry Border Security to combat Human Trafficking</i> ” (2019-2021) | Union Européenne (enveloppe régionale EDF) 1,000,000 EUROS | Lutte contre la traite des personnes. | Le Multi Country Border Security (MCBS) contribuera à accroître les efforts de prévention et à lutter contre la traite des personnes en Jamaïque, en Haïti et en République dominicaine. Ce projet fait partie d'un programme plus large sur la sécurité aux frontières dans les trois pays, dont le volet principal (EURO 4,000,000) est exécuté par la FIAPP. |
| OIM RD: “ <i>Contributing to the Inclusion of Human Mobility in the Economic Development Policies of the Dominican Republic</i> ” (2018-2020) | IOM Development Fund USD200,000 | Transversalisation de la migration dans les politiques de développement | Le projet contribue à la reconnaissance de la mobilité humaine entrante et sortante en République dominicaine comme un facteur clé vers la réalisation de la stratégie de développement national à l'horizon 2030. Plus précisément, le projet renforcera les capacités du ministère de l'Économie, de la Planification et du Développement. En retour, cela permettra au gouvernement d'intégrer la mobilité humaine dans les stratégies, politiques et plans de développement. Les politiques liées au développement économique des zones frontalières et de la diaspora seront également révisées pour garantir la prise en compte de la mobilité humaine, dans une perspective de genre et de droits humains. |
| IOM Regional Office for North and Central America and the Caribbean (including IOM HT and IOM DR): “ <i>Western Hemisphere Migration Programme</i> ” (2020-2021) | Office for Population, Refugees and Migration of the US Department of State. USD 16 M | Migration de travail, Immigration et Gestion de Frontières (IBM), lutte contre la traite | L'objectif du Programme de renforcement des capacités régionales en matière de migration (WHP) dans l'hémisphère occidental est de renforcer les capacités des gouvernements à gérer les migrations de manière durable et humaine. Le WHP plaide pour l'adoption de formes de migration régulières et bien gérées afin de réduire simultanément les flux de migration irrégulière et la vulnérabilité des migrants. Les résultats escomptés du programme comprennent six résultats, qui contribuent à répondre aux quatre piliers prioritaires de PRM. |
| OIM RD: | IOM | Egalité des genres, | Le projet vise à améliorer la |

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p><i>“Protection of Women in the Migration Context in the Dominican Republic”</i> 2020-2022</p> | <p>Development Fund USD300,000</p> | <p>lutte contre les violences faites aux femmes, dont la traite de personnes</p> | <p>réponse du Ministère de la femme et en renforcer sa capacité de fournir une attention particulière aux femmes migrantes victimes de violence sexiste, y compris les victimes de la traite des personnes. En combattant la violence sexiste et en améliorant les systèmes de protection, le projet contribuera également à autonomiser les femmes migrantes en tant que contributeurs actifs au développement durable en République dominicaine.</p> |
| <p>PNUD RD Récupération socio-économique, inclusive et de moyens de subsistance des personnes LGBTQI +, des personnes handicapées et des migrants pendant le COVID-19</p> | <p>UNICEF/ USAID: USD 60,000</p> | <p>Récupération socio-économique</p> | <p>Ce projet vise à renforcer les capacités et les alliances du tissu économique, de la société civile et des MPME dans le relèvement socio-économique inclusif des personnes handicapées, des LGBTQI + et des migrants (Venezuela et Haïti) pendant le COVID-19</p> |
| <p>PNUD RD Contribuer à la territorialisation de l'Agenda 2030 en pendant le COVID-19</p> | <p>AACID (Agencia Andaluza de Cooperación Internacional para el Desarrollo) USD \$303,532.90</p> | <p>Emplacement ODS/Récupération socio-économique</p> | <p>Ce projet vise la conception et promotion d'une stratégie de territorialisation (emplacement) des ODS qui répond aux besoins découlant de la pandémie COVID-19 en République dominicaine. Accompagner la réponse et la récupération socio-économique des ménages et des secteurs face aux impacts du COVID-19 dans les territoires ciblés • Promouvoir des structures de gouvernance locale multiacteurs et multi-niveaux en mettant en œuvre des plates-formes territoriales pour localiser les ODD. Lancer une stratégie de sensibilisation et de formation adaptée au contexte COVID-19 dans la sous-région du Sud-Ouest y compris la bande frontalière.</p> |
| <p>UNICEF RD <i>Madres y Recien Nacidos bien Cuidados (2020-2021)</i></p> | <p>Secteur privé local / UNICEF USA USD250,000</p> | <p>Reduction mortalité maternelle et néonatale</p> | <p>Soutien à certains hôpitaux et à l'UNAP pour réduire la mortalité maternelle et néonatale. Exécuté a Elias Piña, Independencia, San Juan, Pedernales, Barahona, y Mao</p> |
| <p>OPS RD. <i>Fortalecimiento de las capacidades del primer y segundo nivel de atención de</i></p> | <p>USAID USD 80,000</p> | <p>Santé publique</p> | <p>Renforcer les capacités du premier et deuxième niveau de soins des provinces frontalières dans le domaine du COVID 19 Exécuté dans les provinces de</p> |

| | | | |
|--|----------------------|---|--|
| <i>las provincias fronterizas en el ámbito de COVID 19. (2020)</i> | | | Independencia y Dajabón. |
| UNFPA RD. CHAMPION MOTHERS. Project SRH Binacional, for desired pregnancies and safe deliveries. (2020) | UNFPA USD 140,000 | Reduction mortalité maternelle - Santé sexuelle et reproductive | Réduire et prévenir les décès maternels à la frontière haïtienne pour renforcer la SSR pour améliorer la qualité des services a Elias Piña |

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

L'intervention proposée vise à renforcer les espaces de dialogues binationaux pour favoriser la coopération au niveau communautaire et institutionnel entre les deux pays. Les femmes et les jeunes qui sont majoritairement victimes des conflits, joueront un rôle prépondérant dans cette nouvelle relation et leur participation sera fortement encouragée pour apporter des solutions concrètes. Plusieurs axes stratégiques seront privilégiés, à travers des campagnes de sensibilisations pour alerter sur les risques liés à la migration irrégulière, les trafics et la traite des personnes afin de les limiter, la formation d'acteurs clés sur la médiation interculturelle pour résoudre les conflits existants (notamment territoriaux) de façon plus pacifique, l'appui aux institutions garantes de la sécurité et de la justice pour arrêter les réseaux de passeurs et trafiquants, Ce renouvellement des relations passera également par la revitalisation de la Commission Mixte Bilatérale (CMB) pour structurer un modèle de gouvernance binationale qui inclut et reconnaisse une pluralité d'acteurs et d'institutions au niveau local et national pouvant contribuer à l'amélioration des relations entre les deux pays, la création d'espaces de résolution de conflits et à la réduction de la violence. L'approche holistique sera valorisée à travers les résultats suivants :

Résultat 1 : Les populations frontalières sont conscientes des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que des bénéfices de relations binationales pacifiques.

Sur la base de la méthodologie participative de la communication pour le développement (*Communications for développement, C4D*)²² qui cherche le changement social et comportemental de manière durable, le projet travaillera pour assurer que les populations des deux côtés de la frontière sont conscientes des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que des bénéfices de relations binationales pacifiques.

²² <https://c4dev.org/definitions/> et <https://iomx.iom.int/design-a-c4d-campaign>

La méthodologie C4D permettra de développer de façon participative avec des groupes cibles (enfants scolarisés, jeunes femmes et hommes, femmes) des messages et des outils de communication afin d'éclairer les perceptions du public concernant les contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière, sur la base de preuves et de faits, et d'œuvrer pour des relations binationales harmonieuses tout en promouvant l'inclusion et la cohésion sociale.

1.1 Les jeunes femmes et hommes de la société civile, ainsi que les fonctionnaires placés sur le territoire disposent des capacités techniques et connaissances sur la résolution des conflits et la médiation interculturelle pour contribuer à une relation de bon voisinage et la pacification des relations binationales.

L'objectif est d'instaurer un climat de confiance et de dialogue interculturel chez les jeunes pour des résultats sur le long terme. Ce résultat ciblera spécifiquement les étudiants d'écoles primaires et secondaires pour promouvoir la connaissance mutuelle et les bonnes relations de voisinage entre enfants et jeunes de communautés frontalières. L'activité s'organisera sur des intérêts communs comme la technologie, l'art et le sport sur la base de la promotion de la multiculturalité et la résolution pacifique des conflits. (Échanges scolaires, tournois sportifs, activités culturelles). Également, ce résultat intégrera les membres d'organisations communautaires tels que les organisations de femmes, clubs de mères, organisations de voisins. De même, les fonctionnaires des agences gouvernementales civiles et militaires et les membres de la société civile organisée seront formés dans la médiation interculturelle dans le but de créer un réseau de médiateurs interculturels prêts à intervenir pour mitiger les potentiels conflits liés à la gestion de la frontière et de la migration.

Pour ce faire, le projet vise à implémenter les activités suivantes :

- *Activité 1.1.1* : Création d'un réseau de médiateurs interculturels pour promouvoir le rétablissement du dialogue et encourager les interactions entre les populations, basés sur la collaboration, le respect, et la mise en valeur des diversités culturelles ;
- *Activité 1.1.2* : Formations des acteurs sociaux et des fonctionnaires clés sur la médiation interculturelles qui feront partie du réseau de médiateurs interculturels de l'activité 1.1.1 ;
- *Activité 1.1.3* : Formations des jeunes femmes et hommes dans la transformation de conflits, la médiation, la négociation et le dialogue pour promouvoir la paix ;
- *Activité 1.1.4* : Appui à au moins 4 mairies (ou structures formels) haïtiennes et leurs voisines en République dominicaine (mairies, associations, réseau de jeunes, etc.) pour organiser un laboratoire d'innovation sociale disposant d'une enveloppe budgétaire pour financer des initiatives identifiées par les jeunes et permettant de résoudre des problèmes récurrents de violence sur la bande frontalière ;
- *Activité 1.1.5* : Promotion d'un écosystème binational d'entrepreneuriat à travers le développement d'initiatives conjointes inclusives (intégrant les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées, LGBTQI +) pour favoriser la réflexion collective et la conception de solutions pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale.

1.2. Les populations frontalières particulièrement les jeunes et les femmes disposent des connaissances et des informations visant à améliorer leur perception des contributions

positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que les bénéfices de relations binationales pacifiques avec des groupes cibles spécifique

L'objectif principal est d'assurer que la population dans la zone frontalière puisse être sensibilisée sur les aspects positifs de la migration, et notamment, de favoriser une migration régulière et sûre. Ce résultat ciblera spécifiquement les communautés transfrontalières, particulièrement la population vivant dans ces communes ainsi que les différents acteurs locaux et organisations de la société civile. Une campagne de sensibilisation binationale sera réalisée pour créer un climat de cohésion et paix dans la zone frontalière. Cette activité permettra également de contribuer à la stabilisation de ces communautés. Afin de mesurer l'impact de cette campagne de sensibilisation, et ainsi que d'autres activités menées dans le cadre du projet, dans la population et les organisations bénéficiaires, une étude des changements de perception de leur mentalité sera réalisée.

Pour ce faire, le projet vise à implémenter les activités suivantes :

- *Activité 1.2.1:* Réalisation d'une étude sur les outils de communication les plus utilisés/efficaces sur chaque point frontalier ;
- *Activité 1.2.2:* Organisation d'ateliers binationaux avec les organisations travaillant sur la frontière dans les domaines de la migration et des droits humains pour développer la campagne de sensibilisation ;
- *Activité 1.2.3:* Lancement de la campagne de sensibilisation binationale sur une migration sûre, ordonnée et régulière et pour sensibiliser sur l'aspect positif de la migration, le vivre ensemble et la cohésion sociale entre communautés ;
- *Activité 1.2.4:* Réalisation d'une étude sur la perception des changements de mentalités des bénéficiaires du projet à travers de sondages, enquêtes d'opinion, pulse Survey. Ceci permettra d'avoir un moyen de suivre les fluctuations des perceptions de l'impact des activités du projet dans la population et institutions au niveau de la frontière.

Résultat 2 : Les espaces de dialogues transfrontaliers et les mécanismes de collaboration technique et culturels locaux renforcent la cohésion sociale et la prévention des conflits locaux sur la zone frontalière

Ce résultat vise à renforcer les structures locales de dialogue existantes qui soutiennent le dialogue binational, aussi bien au niveau de la société civile, des institutions sur la problématique sécuritaire et migratoire à la frontière mais aussi les collectivités locales. Les points frontaliers officiels sur lesquels ces espaces de dialogue existent déjà, notamment Ouanaminthe - Dajabón, seront soutenus et serviront d'exemple pour répliquer ces initiatives sur les autres points de la frontière en intégrant les bonnes pratiques de collaboration. L'ensemble de ces acteurs qui sont au cœur des problématiques transfrontalières, feront remonter les informations clés concernant les défis qu'ils rencontrent principalement dans les domaines de la sécurité et la migration, mais aussi le commerce, l'environnement, la santé, la cohésion sociale ou encore l'éducation. Cette approche (*bottom-up*) permettra d'alimenter les discussions stratégiques au niveau de la CMB et de ses sous-commissions thématiques. Aussi, ces structures locales de coordination/collaboration permettront de disséminer les orientations stratégiques et opérationnelles de la CMB.

2.1 Les espaces de dialogues transfrontaliers locaux bénéficient d'un appui technique pour un fonctionnement plus efficace dans la coopération binationale tout le long de la frontière. Pour ce faire, le projet comprends les activités suivantes :

- *Activité 2.1.1:* Elaborer une cartographie des acteurs et des mécanismes de dialogue locaux existants ;
- *Activité 2.1.2:* Appui opérationnel aux mécanismes de dialogue (ToRs, équipements si requis tels les réunions virtuelles) ;
- *Activité 2.1.3:* Assistance à la coordination des mécanismes de dialogue via des réunions régulières ;
- *Activité 2.1.4:* Renforcement des capacités de points focaux des mécanismes de dialogue avec une emphase sur les questions migratoires, de sécurité, d'égalité des sexes ;
- *Activité 2.1.5:* Faciliter la coordination entre les acteurs clés du gouvernement central et du niveau local ;
- *Activité 2.1.6:* Adaptation de la méthodologie SCORE (Social Cohésion and Réconciliation) pour l'analyse dans la bande frontalière avec un focus sur la contribution de la jeunesse pour la cohésion sociale.

2.2 Promouvoir la mise en place du statut de l'habitant frontalier :

Cette figure est prévue par loi migratoire dominicaine 285-04 et la recherche de solutions d'identification d'autres catégories de personnes qui traversent la frontière de façon journalière (travailleuses domestiques, étudiants primaires et universitaires). Pour ce faire, le projet vise à implémenter les activités suivantes :

- *Activité 2.2.1:* Faire un recensement des citoyens haïtiens vivant sur la bande frontalière (préférentiellement femmes) qui dépendent de la migration pendulaire et pourraient bénéficier du carnet frontalier ;
- *Activité 2.2.2:* Appuyer le dialogue sur la question de l'habitant frontalier au niveau local ;
- *Activité 2.2.3:* Appuyer la DGM pour mettre les moyens logistiques nécessaires à la distribution des carnets frontaliers.

Résultat 3 : La Commission Mixte Bilatérale contribue au renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine en particulier dans le domaine de la sécurité et la migration

De par son ancrage historique, son mandat et son rôle central dans la gouvernance binationale, la Commission Mixte Bilatérale (CMB) constitue la pierre angulaire du mécanisme de coopération entre les deux pays. L'OIM et le PNUD en Haïti et en République Dominicaine travailleront de concert pour relancer les activités de la CMB en mettant l'accent sur des points d'intérêts stratégiques réciproques en particulier dans les domaines de la sécurité et la migration, en privilégiant cet espace pour identifier des projets de coopération d'intérêts communs. Cet appui passera par un soutien aux Secrétariats Techniques qui ont pour objectif d'accompagner la structuration de la CMB, afin de la convertir en un acteur de proposition et d'arbitrage sur les enjeux binationaux, au service des autorités des deux pays. Les différentes sous-commissions seront appuyées par le projet, afin de favoriser la coopération binationale surtout dans les domaines de la sécurité, les questions migratoires et transfrontalières, la cohésion sociale et la crise sanitaire de la COVID-19. Sur la demande de

la CMB et en partenariat avec d'autres acteurs (tels que l'UE), un appui plus structurel pourra être prodigué afin d'améliorer le fonctionnement de la Commission et de ce fait son action en faveur de la cohésion sociale et de la réduction de la violence sur la bande frontalière.

3.1 Les Secrétariats Techniques haïtien et dominicain de la Commission Mixte Bilatérale améliore leurs capacités pour renforcer le dialogue binational sur la migration et la sécurité.

- *Activité 3.1.1:* Appui technique et opérationnelle des Secrétariats Techniques pour renforcer leurs rôles dans la coordination de la Commission Mixte Bilatérale ;
- *Activité 3.1.2:* Soutien pour l'organisation d'ateliers thématiques destinés aux sous-commissions dans les domaines prioritaires de la sécurité et la migration.

3.2 Les institutions gouvernementales qui assurent la coopération binationale en matière de sécurité et de la migration sont renforcé pour mieux s'acquitter de leur mandat.

- *Activité 3.2.1:* Appui à l'organisation de réunions thématiques de haut niveau de la Commission Mixte Bilatérale sur la migration et la sécurité ;
- *Activité 3.2.2:* Identification des domaines spécifiques de coopération prioritaires de la sécurité frontalière, la sécurité citoyenne et la migration, élaboration d'un plan d'action conjoint ;
- *Activité 3.2.3:* Création d'espaces de dialogue multi-niveaux avec les structures locales dans les domaines de la sécurité frontalière, la sécurité citoyenne et la migration.

3.3. Les institutions de recherche sur les relations binationales, la migration et la frontière disposent des capacités techniques renforcées pour fournir des informations et des données adéquates qui informent le dialogue et la prise de décisions.

- *Activité 3.3.1:* Appui à la coordination entre les institutions de recherche publiques²³, universitaires et de recherche en République Dominicaine et en Haïti ;
- *Activité 3.3.2:* Appui à la réalisation d'études de collecte de données nécessaires pour le dialogue et la prise de décisions sur les défis migratoires et sécuritaires entre Haïti et la République Dominicaine.

- b) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.

(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

A travers une approche transnationale, les interventions proposées par ce projet et décrites ci-dessous s'inscrivent dans le cadre d'initiatives existantes et visent à les appuyer et à les

²³ Du côté dominicain, les institutions publiques de recherche sont l'Institut National des Migrations du Ministère d'Intérieur, l'Observatoire de la zone frontalière du Ministère de l'économie, le développement et la coopération et l'Office National des Statistiques. Le nouveau ministre des Affaires étrangères a annoncé la possibilité d'établir un programme d'analyse permanent de la réalité haïtienne et les relations bilatérales.

consolider afin de faciliter la résolution pacifique de conflits transfrontaliers dans le but de réduire la stigmatisation envers les migrants et de promouvoir la cohésion sociale et de renforcer le dialogue binational. Dans ce sens, **SI** les populations frontalières et les institutions de gouvernement, inclus les forces de sécurité, sont conscientes de la contribution positive de la migration et des bienfaits des relations binationales pacifiques en modifiant leurs attitudes et pratiques envers les migrants haïtiens, **SI** la population locale est habilitée à interagir avec le gouvernement local et les forces de sécurité pour trouver des solutions pacifiques aux défis liés aux frontières, et **SI** la capacité des gouvernements locaux et nationaux à mener un dialogue bilatéral est renforcée, **ALORS**, les relations binationales trouveront un mécanisme efficace de résolution pacifique des conflits faisant de la frontière un espace plus humain et durable où la stigmatisation et autres problèmes sociaux sont réduits **PARCE QUE** tous les acteurs, y compris la population frontalière, la société civile, les autorités militaires et les gouvernements locaux et nationaux, intégreront le dialogue politique autour des questions frontalières et seront mieux à même de résoudre conjointement et pacifiquement les conflits potentiels, inclus ceux dérivés de la stigmatisation de la migration, contribuant ainsi à la réduction d'une violence croissante.

- c) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.
- d) Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

L'intervention proposée ciblera comme bénéficiaires directs les institutions nationales et les organisations de la société civile impliquées dans le dialogue binational, ainsi que les communautés y comprise les jeunes et les femmes des deux côtés de la frontière. Cela comprend au niveau local, les ONG's et organisations de la société civile, les institutions travaillant sur les questions de sécurité et de gestion des migrations (du côté haïtien : POLIFRONT, Douanes, Police Nationale, Brigade de Lutte contre le trafic de stupéfiants (BLTS), Direction de l'immigration et l'Emigration (DIE), Institut du Bien Être Social et des Recherches (IBESR), Juge de Paix; du côté dominicain : Armée nationale (*Ejército nacional*) et CESFRONT et, Police Nationale, DGA, DNCD, Direction Générale de Migration (DGM), CONANI, représentation locale du ministère du travail, bureau municipal du ministère de la femme, Ministère Public, Pouvoir judiciaire,) ainsi que les autorités locales. Au niveau national, l'intervention ciblera directement la Commission Mixte Bilatérale et les Secrétariats Techniques haïtien et dominicain, ainsi que les agences centrales chargées de la gestion de la migration et des frontières (du côté dominicain : Ministère de Défense, Ministère D'intérieur et Police, Ministère du Travail, Ministère de la femme, Procuraduria General de la República, Police Nationale) et les institutions de planification et recherche comme la

Direction de la Planification de la zone Frontalière du Ministère de l'Economie, Planification et Développement (MEPyD) et l'Institut National de la Migration.

Tel que représentée dans le tableau ci-dessous, cette action atteindra comme bénéficiaires les communautés tout au long de la frontière terrestre entre Haïti et la République dominicaine. Suivant une approche de ne pas nuire, le projet reconnaît les potentielles conséquences négatives de l'intervention ainsi que la sensibilité des sujets à traiter. C'est pourquoi, le projet prend en compte non seulement des bénéficiaires mais du milieu plus largement. À travers les différentes activités, le projet mettra l'accent sur les espaces de dialogue et la qualité dans la relation avec les bénéficiaires.

Les données de population sont des estimations basées sur les données plus récentes fournies par l'Office National de Statistique (ONE, en Espagnol) en République dominicaine, et l'Institut Haïtien De Statistique et Informatique (IHSI), - voir tableau ci-dessous. L'OIM et le PNUD assureront l'intégration des groupes vulnérables dans l'exécution des activités du projet.

| | ²⁴ Population | Hommes | Femmes | % Femmes | Adultes | Enfants | % Enfants |
|---|--------------------------|---------|---------|----------|---------|---------|-----------|
| République Dominicaine (communautés frontalières dans les 5 provinces frontalières) ²⁵ | 320 767 | 167 716 | 153 051 | 48% | 194 294 | 126 473 | 39% |
| Haïti (communautés frontalières dans les 4 départements frontalières) | 884,445 | 447,950 | 436,495 | 49% | 480,274 | 404,171 | 46% |
| Total | 1,205,212 | 615,666 | 589,546 | 48.5% | 674,568 | 530,644 | 42% |

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

| Organisation bénéficiaire | Budget total dans l'année précédente | Sources principales du budget (donateurs etc.) | Emplacement des bureaux dans le pays | Nombre de personnel existant | Experts techniques existants pertinents au |
|---------------------------|--------------------------------------|--|--------------------------------------|------------------------------|--|
|---------------------------|--------------------------------------|--|--------------------------------------|------------------------------|--|

24 Les données de population dans ce tableau représentant les données plus récentes fournies par le Bureau National de Statistiques (ONE en espagnol) de la République Dominicaine en 2010 et par l'IHSI en Haïti en 2015.

25 Censo de Población y Vivienda de la Republica Dominicana, 2010.

| | | | | (et combien dans les zones du projet) | projet |
|----------------|------------|--|--|---------------------------------------|--|
| OIM HT | USD 18 M | Union Européenne, USA, Canada. | Port-au-Prince, Ouanaminthe, Malpasse, Belladere, Anse-a-Pitres, Port-de-Paix et Jérémie | 120 | Olivier TENES (Chef Unité Gestion de Frontières) |
| PNUD HT | USD 25.6 M | Gouvernements du Canada, Japon, Corée du Sud, Norvège, UE, PBF, GFP, INL | Port-au-Prince Port de Paix Jérémie Les Cayes Ouanaminthe | 209 | Adeline Carrier (chef Unité Gouvernance) |
| OIM RD | USD 3.1 M | Union Européenne, USA, Canada. OIM | Santo Domingo, Dajabón, Elías Piña, Jimaní, Pedernales | 26 | Josue Gastelbondo, Chef de Mission |
| PNUD RD | USD 45.7 M | Gouvernement de la République Dominicaine, Fonds pour l'Environnement Mondial, | Santo Domingo | 87 | Xavier Hernández Deputy Resident Representative |

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Ce projet sera mis en œuvre de façon concertée par deux agences du Système des Nations Unies, OIM et PNUD en Haïti et en République Dominicaine. L'implémentation aura lieu en étroite collaboration entre la Commission Mixte Bilatérale et leur Secrétariat Technique en Haïti et en République Dominicaine, le Ministère des Affaires Etrangères de la République Dominicaine, les institutions travaillant sur la zone frontalière, les Membres de la table de dialogue transfrontalier, les organisations de la société civile, ainsi que les organisations féminines et de la jeunesse. Chacune des Agences des Nations Unies recevra directement le montant du budget y afférant et sera ainsi responsable de l'établissement des partenariats opérationnels pour la mise en œuvre des activités.

La mise en œuvre du présent projet, à l'instar des autres projets relevant du PBF, sera supervisée et coordonnée par :

1. Comité de Pilotage (CoPil) binational, co-pilote par les Ministres et RCO et Représentants des 2 agences (en charge de l'approbation de tous les documents et des orientations stratégiques) se réunit 2 fois par an.
2. Comité Technique (Strategic planner des 2 RCO), chef de services et directeurs des 2 gouvernements avec une représentativité de la société civile, se réunit chaque trimestre.
3. Unité de Gestion de Projet mixte PNUD et OIM avec bureau à la frontière (soutien les 2 Comités) avec Coordonnateur de projet et appuyé par les responsables de suivi et évaluation.

En outre, les Bureaux des Coordonnateurs Résidents (BCR) à travers le secrétariat du PBF, aura comme fonction d'appuyer le COS et le CoPil dans son rôle d'orientation stratégique, de même que les agences récipiendaires et leurs partenaires d'exécution, dans l'atteinte des résultats des projets.

Le Secrétariat du PBF veillera, en particulier, à la synergie des interventions sur le terrain et contribuera à la mobilisation de ressources additionnelles auprès de bailleurs potentiels afin d'accélérer le processus de consolidation de la paix. Le Secrétariat du PBF assurera également le Secrétariat du COS et appuiera le CoPil, notamment en (i) assurant que celui-ci puisse remplir son rôle de gestion et de contrôle-qualité à travers la coordination et le soutien du Secrétariat ainsi qu'à travers des systèmes d'alerte précoce pour identifier et répondre à tout type de problème de nature à entraver la mise en œuvre effective des projets PBF conformément au Plan de Travail Annuel ; (ii) servant d'interface entre les entités de prise de décision (COS, Bureau pour la Consolidation de la Paix au siège - PBSO) et les agences récipiendaires; (iii) fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF ; (iv) assurant que les questions du genre soient intégrées de manière transversale dans les interventions du PBF ; et (v) entreprenant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF.

La gestion globale ainsi que la coordination technique et opérationnelle du projet relèvent de la responsabilité de l'OIM en Haïti en tant que chef de file de l'initiative, ce qui implique notamment le suivi auprès du Système des Nations Unies, la consolidation des plans de travail et la production périodique des rapports techniques et financiers à présenter notamment au COS et au CoPil.

Le séquençage des activités est disponible à l'annexe C.

Le projet sera géré par l'OIM Haïti en étroite coordination avec les OIM RD, PNUD Haïti et PNUD RD.

Haiti (Gestion régionale du projet)

OIM (\$220,038)

1. **Coordonateur régional du projet (40% - 96.000)** : Le coordinateur de projet supervise la gestion globale, la mise en œuvre et la coordination du programme et coordonnera directement les travaux sur le terrain.
2. **Overall supervision of the project (5% - 24.000)** : Le personnel sera en charge de la supervision globale du projet en Haïti et la République Dominicaine et passera 5% de son temps à assurer la liaison avec les autorités locales, nationales, le bureau régional et d'autres partenaires institutionnels mais aussi coordonnera la mise en œuvre du projet.
3. **Administrative/support staff – HR, FIN (2) – (25% -24.000)** : Le personnel d'appui fournit un soutien administratif et financier, une application correcte des procédures et un examen des documents pour les paiements en temps opportun et l'achèvement des activités sur le terrain.
4. **Assistant du projet (100% - 40.800)** : L'assistant de projet sera chargé d'assurer la liaison des activités avec toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre du programme. Il

assurera la liaison quotidienne avec les membres de l'équipe de l'OIM et les partenaires pour mettre en œuvre les activités.

5. **Official de communication et d'appui aux projets (5% - 11.238)** : L'unité d'appui au projet de l'OIM sera chargée de coordonner les activités de communication du projet de terrain et sera le principal point de contact avec le donateur, les homologues externes et le bureau régional pour la communication et l'établissement de rapports.
6. **Chauffeur (100% - 24.000)** : Un chauffeur sera affecté aux déplacements sur le terrain aux points frontaliers et à tous les mouvements du projet, y compris les réunions avec les partenaires.

PNUD (\$180,000) :

1. **Charge de projet (100% - 100.000)** : Le charge du projet sera en charge de la supervision technique des activités du projet notamment en appui aux collectivités locales, aux structures de la CMB
2. **Assistant administrative (50% - 25.000)** : Assistante administrative assurera le suivi financier et administratif du projet (mutualisation avec le projet CVR/PBF)
3. **Chauffeur (100% - 24.000)** : Chauffeur sera affecté aux déplacements sur la bande frontalière et plus largement pour la mise en œuvre des activités
4. **Expert M&E (25% - 31.000)** : L'expert M&E sera en charge du suivi de la mise en œuvre des activités du projet, de la collecte des évidences, du suivi des indicateurs (en mutualisation avec les autres projets PBF).

République Dominicaine

OIM (\$ 95,000) :

1. **Overall programme supervision (8% - 21.600)** : Le personnel sera en charge de la supervision globale du projet en République Dominicaine et passera 8% de son temps à assurer la liaison avec les autorités locales, le bureau régional et d'autres partenaires institutionnels mais aussi coordonnera la mise en œuvre du projet.
2. **Charge de projet (40% - 17.000)** : L'expert en gestion frontalière sera chargé de la supervision technique des activités du projet notamment en appui aux autorités locales, aux structures de la CMB.
3. **Assistant du projet/frontière (25% - 10.200)** : L'assistant de projet sera chargé d'assurer la liaison des activités avec toutes les personnes impliquées dans la mise en œuvre du programme. Il assurera la liaison quotidienne avec les membres de l'équipe de l'OIM et les partenaires pour mettre en œuvre les activités.
4. **Official de communication (25% - 9.600)** : L'officiel de communication assurera la visibilité du projet
5. **Official de gestion de ressources (10% - 18.000)** : L'officiel de gestion de ressources assure la coordination du soutien administratif et financier et la correcte application des procédures internes de l'organisation.
6. **Administrative support staff – HR, FIN (25% - 9.600)** : Le personnel d'appui fournit un soutien administratif et financier, une application correcte des procédures et un examen des documents pour les paiements en temps opportun et l'achèvement des activités sur le terrain
7. **Chauffeur (50% - 9.600)** : Un chauffeur sera partiellement affecté aux déplacements sur le terrain aux points frontaliers et à tous les mouvements du projet, y compris les réunions avec les partenaires.

PNUD (\$ 100,000) :

1. **Chargé de projet (66% - 49.500) :** Le charge de projet sera en charge de la supervision technique des activités du projet notamment en appui aux collectivités locales, ainsi qu'aux structures de la CMB
2. **Assistant administrative (100% - 30.000) :** Une assistante administrative assurera le suivi financier et administratif du projet.
3. **Chauffeur (50% - 20.500) :** Un chauffeur sera affecté aux déplacements sur la bande frontalière et plus largement pour la mise en œuvre des activités

Total \$ et % par rapport au budget total du projet : \$595,038 (18%)

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

| Risques | Probabilité | Impact | Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable) |
|---|--------------------|---------------|---|
| <u>Au niveau sanitaire</u> Retards ou difficultés dans la mise en œuvre des activités à cause de l'épidémie de COVID-19 | Haute | Moyen | Grace a l'expérience apprise des mesures d'adaptation mises en œuvre durant la première phase de l'épidémie de COVID-19 en Haïti, il est possible d'adapter l'organisation des activités à travers les plateformes de réunions en ligne ou l'application de gestes barrières, dépendamment de la gravite de l'épidémie dans l'île. |
| <u>Au niveau managérial</u> Retards dans la mise en œuvre de certaines activités dues aux faibles capacités des institutions. | Moyenne | Elevé | Les capacités matériels et techniques des deux pays sont très différentes et le contexte géopolitique qui prévaut en Haïti depuis Septembre 2019 fragilise les institutions, ce qui possiblement peut impacter négativement la mise en œuvre des activités. Ainsi, le projet prévoit une forte composante de renforcement des capacités des institutions partenaires afin de maintenir un <i>momentum</i> technique pour assurer le suivi des activités. |
| <u>Au niveau managérial</u> Manque d'appropriation / investissement de la part des institutions intégrant le dialogue binational | Moyenne | Elevé | Etant donné le contexte et la sensibilité de la thématique migratoire qui plus est dans le contexte sécuritaire actuel en Haïti, le projet compte mettre l'accent au démarrage des activités et tout au long de sa mise en œuvre sur les objectifs fixés ainsi que la collaboration attendue par les institutions nationales. Le comité de pilotage permettra, de surcroit, de renforcer l'appropriation par les parties prenantes des objectifs du projet. |
| <u>Au niveau politique</u> Faible volonté politique de la CMB pour mettre en œuvre les réformes prévues | Faible | Elevé | De par le contexte politique instable, le projet engagera le leadership des Nations Unies (Agences du SNU ainsi que le BINUH) pour faire un plaidoyer au niveau stratégique auprès de la contrepartie nationale. |

| | | | |
|--|---------|-------|---|
| dans le projet | | | |
| <u>Au niveau sécuritaire</u> Expansion de la violence ainsi que de leurs zones d'intervention | Moyenne | Elevé | Au regard du contexte sécuritaire actuel qui prévaut en Haïti, l'expansion de la violence armée constitue une menace. Le projet prévoit d'assurer une communication régulière avec UNDSS, la Composante Police du BINUH et la PNH, recueillir les informations relatives à la situation sécuritaire et adapter la stratégie de mise en œuvre en fonction de la situation. PBSO sera informé de tout changement. |
| <u>Au niveau environnemental</u> Impact d'une nouvelle catastrophe naturelle sur les priorités de la contrepartie nationale | Moyen | Elevé | Assurer une communication constante avec les contreparties et un suivi régulier des activités pour ajuster la stratégie de mise en œuvre au besoin si une catastrophe naturelle venait à entraver la mise en œuvre du projet. Auquel cas, le projet s'adaptera au plan de contingence national du gouvernement. |

- d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le projet veillera à l'utilisation efficiente des ressources et à l'exécution efficace des activités à travers la mise en place d'un dispositif régulier de suivi-évaluation, qui permettra le monitoring des activités. Des mécanismes de gestion et de suivi-évaluation fonctionnels en collaboration avec les partenaires nationaux seront mis en place, sous la responsabilité de l'unité opérationnelle du projet. A cet effet, un expert national en suivi et évaluation sera recruté pour travailler sur le projet.

Les activités de suivi consisteront en l'élaboration d'un Plan Annuel de Suivi et Evaluation, des visites conjointes et régulières sur le terrain pour vérifier, entre autres, l'état d'avancements du projet et l'accomplissement des cibles fixées dans le cadre logique, l'élaboration de rapports trimestriels et annuels d'activités, l'établissement de rapports périodiques d'avancement, la documentation de bonnes pratiques et activités innovantes au cours de la mise en œuvre du projet et la recherche de synergie entre les différentes composantes du projet et avec d'autres interventions œuvrant sur la même thématique ou sur le même espace géographique.

L'équipe de suivi s'attachera à mesurer de façon qualitative, à travers notamment au moins une étude de perception au sein des communautés frontalières, le changement de mentalités et/ou de comportement attendu.

Une évaluation finale externe permettra de vérifier l'efficacité, l'efficience, la pertinence, l'impact et la durabilité du projet. Un document de capitalisation de l'expérience permettra de tirer les leçons apprises de l'initiative et de dresser des recommandations. En ce sens, les indicateurs inclus dans le cadre logique du document de projet serviront de référence.

Une étude sur la perception pour suivre les changements de mentalités dans les bénéficiaires du projet sera réalisé à travers de sondages, enquêtes d'opinion, pulse Survey. Ceci permettra d'avoir un moyen de suivre les fluctuations des perceptions de l'impact du projet dans la population.

Le projet prévoit de réserver une partie conséquente du budget (5%) aux activités de suivi et d'évaluation, et de communication. Il sera demandé à l'expert M&E d'avoir une spécialisation en égalité des sexes, ceci afin de mettre en exergue les actions réalisées par le projet dans ce secteur et

proposer des actions de mitigation / orientation, le cas échéant, à soumettre pour validation au comité de pilotage.

Par ailleurs, le BCR, à travers le Secrétariat du PBF, appuiera le COS et le CoPil en fournissant une assurance-qualité du soutien du PBF, et en assurant et facilitant la coordination et le suivi-évaluation du portefeuille des projets PBF, y compris du présent projet.

e) Stratégie de fin de projet / durabilité – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Dès sa conceptualisation, le projet a initié des consultations avec les partenaires clés du projet (dont la CMB ainsi que le MAE) ainsi que des acteurs clés impliqués sur la problématique binationale (tels que l'Union Européenne). Ces échanges, en amont, ont facilité une compréhension holistique de la problématique binationale, des dynamiques en cours, ceci afin de cibler des actions proposées répondant aux défis et besoins identifiés afin de consolider les relations de collaboration multiacteurs et multi-niveaux. De surcroît, les relations de partenariats construits par l'OIM et le PNUD depuis des années tant au niveau de la question migratoire et de gestion frontalière qu'au niveau de la gouvernance locale constitue une base solide de collaboration assurant la durabilité des actions menées par le projet.

Les modalités de gouvernance du projet prévoient, de surcroît, un comité technique de suivi, outre le comité de pilotage (niveau stratégique) permettant d'assurer une harmonisation des interventions, de pouvoir initier des actions correctives (le cas échéant) mais aussi de définir la stratégie de sortie du projet avec des points d'actions consensuels, donnant progressivement le leadership aux partenaires nationaux et locaux. La stratégie de sortie sera présentée et approuvée en comité de pilotage pour assurer une appropriation et un suivi optimisé par les acteurs institutionnels, de la société civile etc.

En misant sur une stratégie de renforcement de capacités multi-niveaux (national, local) et multiacteurs (institutions, collectivités territoriales, organisations de la société civile, secteur privé), le projet va assurer que les partenaires seront en mesure de poursuivre les actions entreprises (dialogue, partenariats etc.).

La coordination du projet, en collaboration avec le secrétariat technique du PBF, assurera une communication fréquente avec les autres agences ou organisations (y compris l'Union Européenne) intervenant sur la question binationale afin de renforcer la coordination et la pérennité de l'action conjointe. Une attention sera portée sur la communication autour des bonnes pratiques / retour d'expériences du projet y compris la présentation des résultats de l'évaluation du projet.

Par ailleurs, le projet maintiendra des relations étroites avec les partenaires techniques et financiers dispensant un appui institutionnel, aux acteurs locaux, de la société civile sur la question binationale, ceci dans une perspective de mobilisation de ressources, de pérennisation des acquis. Par ailleurs, les mécanismes existants de coordination des PTF seront mobilisés tels que le groupe sur la gouvernance locale.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre

soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

| Résultats | Montant (USD) | Justification |
|--------------------|----------------------|---|
| Résultat 1: | \$ 892 300 | L'OIM et le PNUD, en collaboration avec les partenaires locaux et nationaux, mettront en œuvre des activités visant à sensibiliser la population au niveau transfrontalier des deux pays pour sensibiliser sur la contribution positive des migrants dans la société. Dans ce résultat, un réseau de médiateurs sera créé, des formations sur le dialogue et la médiation interculturelle seront réalisés pour les acteurs locaux, et une campagne de sensibilisation binationale sera organisée pour promouvoir la paix. |
| Résultat 2: | \$ 597 537 | Dans ce résultat, l'OIM et le PNUD, renforceront les structures locales de dialogue existantes qui soutiennent le dialogue binational, aussi bien au niveau de la société civile que des institutions sur la problématique sécuritaire et migratoire à la frontière. Ceci sera réalisé à travers des espaces de dialogue transfrontalier tel que des réunions binationales, renforcement des capacités, etc.), et également promouvoir la discussion sur la mise en place d'un carnet transfrontalier pour régulariser la migration pendulaire et réduire les tensions. |
| Résultat 3: | | A travers le Résultat 3, l'OIM |

| | | |
|---|---------------------|---|
| | \$ 858 611.5 | et le PNUD contribueront à appuyer le renforcement du dialogue binational à travers la CMB, notamment avec un appui technique et l'organisation de divers ateliers thématiques, avec la création des espaces de dialogue au niveau local et avec l'appui à la réalisation des études sur les défis migratoires et sécuritaires. |
| Coût supplémentaire (hors activités) | \$ 455,289.72 | L'OIM et le PNUD, appuieront la réalisation d'une évaluation finale indépendante pour le projet. |
| Coûts Indirects | \$ 196,262 | Il s'agit de frais généraux appliqués à tous les projets opérationnels pour couvrir les coûts indirects qui ne sont pas directement liés à des projets spécifiques et équivalent à 7% du coût total des projets. |
| Total | \$ 3,000,000 | |

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;

- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

| Type of report | Due when | Submitted by |
|---|--|--|
| Semi-annual project progress report | 15 June | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual project progress report | 15 November | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| End of project report covering entire project duration | Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides) | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it | 1 December | PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not. |

Financial reporting and timeline

| Timeline | Event |
|---|--|
| 30 April | Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year) |
| <i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i> | |

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

| | |
|-------------------|--|
| 31 July | Voluntary Q2 expenses (January to June) |
| 31 October | Voluntary Q3 expenses (January to September) |

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

| Type of report | Due when | Submitted by |
|---|--|--|
| Bi-annual project progress report | 15 June | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual project progress report | 15 November | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| End of project report covering entire project duration | Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides) | Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist |
| Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it | 1 December | PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not. |

Financial reports and timeline

| Timeline | Event |
|---|--|
| 28 February | Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year) |
| 30 April | Report Q1 expenses (January to March) |
| 31 July | Report Q2 expenses (January to June) |
| 31 October | Report Q3 expenses (January to September) |
| <i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i> | |

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project²⁶
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

²⁶ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

| Résultats | Produits | Indicateurs | Moyens de vérification/ fréquence de collecte | Étapes |
|---|--|--|---|---|
| <p>Résultat 1 : Les populations frontalières sont conscientes des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que des bénéfices de relations binationales pacifiques.</p> <p><u>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue)</u></p> <p>16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux</p> <p>16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement</p> | | <p>Indicateur 1.1 : % (Pourcentage) des populations frontalières ayant exprimé une perception positive des contributions d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que de relations binationales pacifiques</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 50% (25% H/25% F)</p> <p>Indicateur 1.2 : % des populations frontalières ayant exprimé une perception positive des relations de bon voisinage</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 50% (25% H/25% F)</p> <p>Indicateur 1.3 : Nombre de cas de conflits résolus grâce à la médiation des fonctionnaires et des jeunes formés dans la résolution des conflits et la médiation</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible: 10</p> | Enquête de perception auprès de populations transfrontalières | |
| | <p>Produit 1.1 Les fonctionnaires et les jeunes de la société civile disposent des capacités techniques et connaissances renforcées sur la résolution des conflits et la médiation interculturelle pour contribuer à une relation de bon voisinage et la pacification des relations binationales</p> <p>Liste des activités relevant du produit</p> <p>1.1.1 Création d'un réseau de médiateurs interculturels.</p> <p>1.1.2 Formation des acteurs sociaux et des fonctionnaires clés sur la médiation interculturelle.</p> | <p>Indicateur 1.1.2: Nombre de fonctionnaires formés sur la médiation interculturelle et la résolution des conflits</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 32 (16H/16F) (8/point frontalier)</p> | Matériaux de formation, liste des participants | Développement et approbation des matériaux de formation. Organisation des formations |
| | | <p>Indicateur 1.1.3 Nombre de jeunes de la société civile formés à la résolution de conflits et la médiation interculturelle</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 32 (16H/16F) (8/point frontalier)</p> | Matériaux de formation, liste des participants | Développement et approbation des matériaux de formation. Organisation des formations |
| | | <p>Indicateur 1.1.3 Nombre de laboratoires d'innovation sociale mis en place</p> | Accord avec les mairies pour la création des laboratoires, TdR des initiatives, photos. | Réunion avec les mairies, établissement d'un budget, création |

| | | | | |
|--|---|--|---|--|
| | <p>1.1.3 Formations des jeunes femmes et hommes dans la transformation de conflits, la médiation, la négociation et le dialogue pour promouvoir la paix.</p> <p>1.1.4 Appui a quatre mairies haïtiennes et ses voisines en République dominicaine pour organiser un laboratoire d'innovation sociale disposant d'une enveloppe budgétaire pour financier des initiatives.</p> <p>1.1.5 Promotion d'un écosystème binational d'entrepreneuriat à travers le développement d'initiatives conjointes inclusives (intégrant les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées, LGBTQI+) pour favoriser la réflexion collective et la conception de solutions pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale.</p> | <p>Niveau de référence : 0 Cible : 4 (1/point frontalier)</p> | | <p>des TdR pour l'organisation d'initiatives.</p> |
| | <p>Produit 1.2 Les populations frontalières particulièrement les jeunes et les femmes disposent des connaissances et des informations visant à améliorer leur perception des contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi que les bénéfices de relations binationales pacifiques avec des groupes cibles spécifique</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> | <p>Indicateur 1.2 : Nombre de personnes sensibilisées au niveau de la frontière sur les contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière et des relations binationales pacifiques ainsi que les bénéfices de relations binationales pacifiques avec des groupes cibles spécifiques</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 200,000 (25% de la population frontalière)</p> | <p>Résultats campagne de sensibilisation vs. Nombre de migrants enregistrés</p> | |
| | | <p>Indicateur 1.2.2 Nombre d'ateliers binationaux organisés pour développer la campagne de sensibilisation</p> | <p>Liste de participants, compte rendu des réunions</p> | <p>Identifier/sélectionner les participants clés</p> |

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| | <p>1.2.1: Réalisation d'une étude sur les outils de communication les plus utilisés/efficaces sur chaque point frontalier</p> <p>1.2.2: Organisation d'ateliers binationaux avec les organisations travaillant sur la frontière dans les domaines de la migration et des droits humains pour développer la campagne de sensibilisation</p> <p>1.2.3: Lancement de la campagne de sensibilisation binationale sur une migration sûre, ordonnée et régulière et pour sensibiliser sur l'aspect positif de la migration, le vivre ensemble et la cohésion sociale entre communautés</p> <p>1.2.4: Réalisation d'une étude sur la perception des changements de mentalités des bénéficiaires du projet à travers de sondages, enquêtes d'opinion, pulse Survey.</p> | <p>Niveau de référence : 0 Cible : 4 (1/point frontalier)</p> | | |
| | | <p>Indicateur 1.2.3: Nombre de campagnes de sensibilisation organisées sur les contributions positives d'une migration sûre, ordonnée et régulière et des relations binationales pacifiques ainsi que les bénéfices de relations binationales pacifiques avec des groupes cibles spécifiques</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p> | Campagne réalisée | TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge de la campagne |
| | | <p>Indicateur 1.2.4: % des personnes ayant changé leur mentalité concernant l'impact positive de la migration sûre et ordonnée à la frontière après les enquêtes à réaliser au début et à la fin du projet.</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 70%</p> | Enquêtes, sondages | Réalisation des enquêtes et sondages auprès de la population et des partenaires nationaux |
| <p>Résultat 2 : Les espaces de dialogues transfrontaliers et les mécanismes de collaboration technique et culturels locaux renforcent la cohésion sociale et la prévention des conflits locaux sur la zone frontalière</p> <p><u>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</u></p> <p>16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les</p> | | <p>Indicateur 2.1 : % des populations frontalières et des acteurs intervenant au niveau des frontières ayant une perception positive du renforcement la cohésion sociale et la prévention des conflits locaux sur la zone frontalière grâce aux espaces de dialogue transfrontaliers et aux mécanismes de collaboration technique et culturelle</p> <p>Niveau de référence : 0% Cible : 50% (25%H et 25%F)</p> <p>Indicateur 2.2 : Nombre de conflits locaux résolus grâce aux espaces de dialogue transfrontaliers et aux</p> | Listes de présences des rencontres, comptes-rendus | Identification des acteurs clefs, création d'un agenda, appui pendant le dialogue. |

| | | | | |
|---|--|--|--|--|
| <p>formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p> <p>16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité</p> <p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p> <p>16. a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement</p> <p>16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable</p> <p><u>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</u></p> <p>115.15 Ratify and accede to the Convention against Torture, the International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families and the International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance (Sierra Leone); Source of position: A/HRC/34/14 - Para. 115</p> | | <p>mécanismes de collaboration technique et culturelle</p> <p>Niveau de référence : 0%</p> <p>Cible : 10</p> | | |
| | <p>Produit 2.1 Les espaces de dialogues transfrontaliers locaux bénéficient d'un appui technique pour un fonctionnement plus efficace dans la coopération binationale tout le long de la frontière</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>2.1.1 Elaborer une cartographie des acteurs et des mécanismes de dialogue local existants</p> <p>2.1.2 Fournir un appui opérationnel et technique aux principaux acteurs des mécanismes de dialogue binationaux (TDR, équipements)</p> <p>2.1.3 Fournir une assistance à la coordination des mécanismes de dialogue via des réunions régulières</p> <p>2.1.4 Appuyer le renforcement des capacités de points focaux des mécanismes de dialogue avec une emphase sur les questions migratoires, de sécurité, d'égalité des sexes</p> <p>2.1.5 Faciliter la coordination entre les acteurs clés du gouvernement central et du niveau local</p> <p>2.1.6 Adapter de la méthodologie SCORE pour l'analyse du niveau de cohésion sociale au niveau de la bande frontalière avec un focus sur la contribution de la jeunesse</p> | <p>Indicateur 2.1.1 : Nombre de cartographie des acteurs locaux (société civile, organisations de jeunes, de femmes, collectivités locales etc.) impliqués dans des mécanismes de dialogue binational</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p> | Rapport méthodologique et cartographie disponible | TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge de la cartographie des acteurs |
| | | <p>Indicateur 2.1.2 : Termes de référence approuvés des mécanismes de dialogues locaux</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p> | TDRs finalisés et approuvés | Facilitation par l'équipe de projet de la rédaction des TDRs |
| | | <p>Indicateur 2.1.3: Nombre de réunion binationales au niveau local appuyées par le projet</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 48</p> | | |
| | | <p>Indicateur 2.1.4 : % d'appréciation par les bénéficiaires de la pertinence des formations et autres activités de renforcement des capacités sur la migration, la sécurité et l'égalité des sexes</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 80%</p> | Résultats de l'évaluation de pertinence des formations Liste de présence Comptes-rendus des réunions | Formulation du questionnaire de satisfaction et recueil de données à l'issue des formations (équipe de projet) |
| | | <p>Indicateur 2.1.6: Nombre de méthodologie SCORE adaptée et validée par la contrepartie</p> <p>Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 1</p> | Rapport sur la méthodologie SCORE approuvé | TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge de l'adaptation de la méthodologie |

| | | | | |
|--|---|---|--|--|
| | <p>Produit 2.2 Les migrants haïtiens bénéficient du statut de l'habitant frontalier et du carnet frontalier pour abandonner la migration pendulaire</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>2.2.1 Faire un recensement des migrants haïtiens vivant sur la bande frontalière (préférentiellement femmes) qui dépendent de la migration pendulaire et pourraient bénéficier du carnet frontalier</p> <p>2.2.2 Appuyer le dialogue sur la question de l'habitant frontalier au niveau local</p> <p>2.2.3 Appuyer la DGM pour mettre les moyens logistiques nécessaires à la distribution des carnets frontaliers</p> | <p>Indicateur 2.2.1: Nombre des migrants haïtiens qui bénéficient du statut de l'habitant frontalier et du carnet frontalier pour abandonner la migration pendulaire</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p> | Document de recensement | TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge du recensement |
| | | <p>Indicateur 2.2.2: Nombre de rencontres institutionnelles organisées pour promouvoir la mise en place du carnet frontalier</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 6</p> | Listes de présences des rencontres, comptes-rendus | Identification des acteurs clefs, création d'un agenda, appui pendant le dialogue. |
| | | <p>Indicateur 2.2.3: Nombre de plans de distribution</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p> | Plan de distribution | En coordination avec la DGM, élaborer un plan logistique pour la distribution de carnets frontaliers, achat et mise en place des moyens nécessaires. |
| <p>Résultat 3 : La Commission Mixte Bilatérale renforce le dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine en particulier dans le domaine de la sécurité et la migration</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p> <p>16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité</p> | | <p>Indicateur 3 : % (Pourcentage) des populations frontalières ayant exprimé une perception positive sur le renforcement (ou la promotion) du dialogue binational grâce la Commission Mixte Bilatérale</p> <p>Niveau de référence : 0% Cible : 50% (25% et 25%F)</p> | Document de plan d'action | Identification des participants clefs, création d'un agenda sur la migration et la sécurité, appui pendant le dialogue. |
| | <p>Produit 3.1 Les Secrétariats Techniques haïtien et dominicain de la Commission Mixte Bilatérale sont opérationnels pour renforcer le dialogue binational sur la migration et la sécurité</p> <p>Liste des activités qui appartiennent</p> | <p>Indicateur 3.1.1: Nombre de réunions organisées avec les Secrétariats techniques haïtiens et dominicains sur la migration et la sécurité</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 12</p> <p>Indicateur 3.1.2: % des recommandations ou des</p> | Liste de présences des réunions, comptes-rendus | Identification des participants clefs, création d'un agenda, appui pendant le dialogue. |

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| <p>16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux</p> <p>16. a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement</p> <p>16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non discriminatoires pour le développement durable</p> <p><u>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</u></p> <p>115.15 Ratify and accede to the Convention against Torture, the International Convention on the Protection of the Rights of All Migrant Workers and Members of Their Families and the International Convention for the Protection of All Persons from Enforced Disappearance (Sierra Leone); Source of position: A/HRC/34/14 - Para. 115</p> | <p>au produit :</p> <p>3.1.1 Appui technique à la coordination des réunions des deux secrétariats techniques</p> <p>3.1.2 Soutien pour l'organisation d'ateliers thématiques destinés aux sous-commissions dans les domaines prioritaires de la sécurité et la migration</p> | <p>décisions prises lors des réunions mises en application</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 30%</p> | | | |
| | | <p>Indicateur 3.1.3: Nombre d'ateliers de haut niveau organisés avec les secrétariats techniques sur la migration et la sécurité</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 4</p> | Listes de présences aux ateliers, comptes-rendus | Identification des participants clés, création d'un agenda sur la migration et la sécurité, appui pendant le dialogue. | |
| | | <p>Produit 3.2 La Commission Mixte Bilatérale est opérationnelle pour renforcer la coopération binationale en matière de sécurité et de la migration</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>3.2.1 Appui à l'organisation de réunions de haut niveau sur la migration et la sécurité</p> <p>3.2.2 Identification des domaines de coopération prioritaires dans les domaines de la sécurité et la migration et élaboration d'un plan d'action conjoint</p> <p>3.2.2 Création d'espace de dialogue multi-niveaux avec les structures locales dans les domaines de la sécurité et la migration</p> | <p>Indicateur 3.2.1: Nombre de réunions de haut niveau sur la sécurité et la migration</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2</p> <p>Indicateur 3.2.2: % des recommandations ou des décisions prises lors des réunions mises en application</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 30%</p> | Comptes-rendus des réunions, listes de présences, articles de presse | Identification des participants clés, création d'un agenda, appui pendant le dialogue. |
| | | <p>Indicateur 3.2.3: Nombre d'espace de dialogue multi-niveaux créée</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p> | Termes de références de l'espace de dialogue | Identification des participants clés, établissement d'un calendrier de réunions, agenda et objectifs. | |
| | <p>Produit 3.3 Les institutions de recherche sur les relations binationales, la migration et la frontière disposent des capacités techniques renforcées pour fournir des informations et des données adéquates qui informent le dialogue</p> | <p>Indicateur 3.3.1: Nombre d'agents ou de chercheurs des institutions de recherche formées et actives ou impliquées dans la production des informations et des données adéquates</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 50</p> | Comptes-rendus des réunions, listes de présences | Identification des participants clés, création d'un agenda sur la migration et la sécurité, appui pendant les discussions. | |

| | | | | |
|--|--|---|------------------|--|
| | <p>et la prise de décisions.</p> <p>Liste des activités relevant du produit :</p> <p>3.3.1 Appui à la coordination entre les institutions de recherche publiques ²⁷, et universitaires en République Dominicaine et en Haïti</p> | <p>Indicateur 3.3.2 : Nombre d'institutions de recherche ayant acquis des outils et des méthodes adéquats de collecte, de traitement et d'analyse pour produire des informations et des données</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 8</p> | | |
| | <p>3.3.2 Appui à la réalisation d'études de collecte de données nécessaires pour le dialogue et la prise de décisions sur les défis migratoires et sécuritaires entre Haïti et la République Dominicaine</p> | <p>Indicateur 3.3.3: Nombres d'études /rapports réalisée sur les défis migratoires et sécuritaires entre Haïti et la République Dominicaine</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 2</p> | Rapport ou étude | TDR et appel d'offre pour la sélection du prestataire en charge du recensement |

²⁷ Du côté dominicain, les institutions publiques de recherche sont l'Institut National des Migrations du Ministère d'Intérieur, l'Observatoire de la zone frontalière du Ministère de l'économie, le développement et la coopération. Le nouveau ministre des Affaires étrangères a annoncé la possibilité d'établir un programme d'analyse permanent de la réalité haïtienne et les relations bilatérales.

Annex C : Séquences des activités

| Activité | Agence responsable | Q1 | Q2 | Q3 | Q4 | Q5 | Q6 | Q7 | Q8 |
|---|---------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 1.1.1: Création d'un réseau de médiateurs interculturels | OIM RD/OIM HT | | | | X | X | X | | |
| 1.1.2: Formation des acteurs sociaux et des fonctionnaires clés sur la médiation interculturel | OIM RD/OIM HT | X | X | X | X | | | | |
| 1.1.3: Formations des jeunes femmes et hommes dans la transformation de conflits, la médiation, la négociation et le dialogue pour promouvoir la paix | PNUD RD/PNUD HT | | X | X | X | X | X | X | |
| 1.1.4: Appui a quatre mairies ou structures formels haïtiennes et ses voisines en République dominicaine pour organiser un laboratoire d'innovation sociale disposant d'une enveloppe budgétaire pour financier des initiatives | PNUD RD/PNUD HT | | | X | X | X | X | X | |
| 1.1.5: Promotion d'un écosystème binational d'entrepreneuriat à travers le développement d'initiatives conjointes inclusives (intégrant les femmes, les jeunes, les migrants, les personnes handicapées, LGBTQI +) pour favoriser la réflexion collective et la conception de solutions pour la consolidation de la paix et la cohésion sociale | /PNUD RD | | | X | | X | | X | |
| 1.2.1: Réalisation d'une étude sur les outils de communication les plus utilisés/efficaces sur chaque point frontalier | OIM HT | | X | X | X | X | | | |

| | | | | | | | | | |
|--|---------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.2.2: Organisation d'ateliers binationaux avec les organisations travaillant sur la frontière dans les domaines de la migration et des droits humains pour développer la campagne de sensibilisation | OIM HT | | X | X | X | X | X | X | |
| 1.2.3: Lancement de la campagne de sensibilisation binationale sur une migration sûre, ordonnée et régulière et pour sensibiliser sur l'aspect positif de la migration, le vivre ensemble et la cohésion sociale entre communautés | OIM RD/OIM HT | | | X | X | X | X | | |
| Activité 1.2.4: Réalisation d'une étude sur la perception des changements de mentalités des bénéficiaires du projet à travers de sondages, enquêtes d'opinion, pulse Survey. Ceci permettra d'avoir un moyen de suivre les fluctuations des perceptions de l'impact des activités du projet dans la population et institutions au niveau de la frontière | OIM RD/OIM HT | X | X | X | | | X | X | X |
| 2.1.1: Elaborer une cartographie des acteurs et des mécanismes de dialogue local existants | /OIM HT | X | X | X | X | | | | |
| 2.1.2: Fournir un appui opérationnel et technique aux principaux acteurs des mécanismes de dialogue binationaux (TDR, équipements) | /OIM HT | X | X | X | X | | | | |
| 2.1.3: Fournir une assistance à la coordination des mécanismes de dialogue via des réunions régulières | OIM RD/OIM HT | | X | X | X | X | X | X | |

| | | | | | | | | | |
|---|---------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2.1.4: Appuyer le renforcement des capacités de points focaux des mécanismes de dialogue avec une emphase sur les questions migratoires, de sécurité, d'égalité des sexes | OIM RD/OIM HT | | X | X | X | X | X | X | |
| 2.1.5 Faciliter la coordination entre les acteurs clés du gouvernement central et du niveau local | OIM / PNUD | X | X | X | X | X | X | X | X |
| 2.1.6 Adapter de la méthodologie SCORE pour l'analyse du niveau de cohésion sociale au niveau de la bande frontalière avec un focus sur la contribution de la jeunesse | PNUD RD/PNUD HT | | | X | | | X | | |
| 2.2.1 Faire un recensement des migrants haïtiens vivant sur la bande frontalière (préférentiellement femmes) qui dépendent de la migration pendulaire et pourraient bénéficier du carnet frontalier | OIM HT | | | X | X | X | X | | |
| 2.2.2 Appuyer le dialogue sur la question de l'habitant frontalier au niveau local | OIM RD/OIM HT | | X | X | X | X | X | X | |
| 2.2.3 Appuyer la DGM pour mettre les moyens logistiques nécessaires à la distribution des carnets frontaliers | OIM RD/OIM HT | | X | X | X | X | X | X | |
| 3.1.1 Appui technique à la coordination des réunions des deux secrétariats techniques | PNUD RD/PNUD HT | X | X | X | X | X | X | X | |
| 3.1.2 Soutien pour l'organisation d'ateliers thématiques destinés aux sous-commissions dans les domaines prioritaires de la sécurité et la migration | OIM RD / OIM HT / PNUD RD | | X | X | X | X | X | | |
| 3.2.1 Appui à l'organisation de réunions de | OIM / PNUD | | | X | | X | | X | |

| | | | | | | | | | |
|--|------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| haut niveau sur la migration et la sécurité | | | | | | | | | |
| 3.2.2 Identification des domaines de coopération prioritaires dans les domaines de la sécurité et la migration et élaboration d'un plan d'action conjoint | OIM / PNUD | | | X | X | X | X | X | |
| 3.2.3 Création d'espace de dialogue multi-niveaux avec les structures locales dans les domaines de la sécurité et la migration | OIM / PNUD | | X | X | X | X | X | X | X |
| 3.3.1 Appui à la coordination entre les institutions de recherche publiques, et universitaires en République Dominicaine et en Haïti | OIM / PNUD | | X | X | X | X | X | | |
| 3.3.2 Appui à la réalisation d'études de collecte de données nécessaires pour le dialogue et la prise de décisions sur les défis migratoires et sécuritaires entre Haïti et la Républiques Dominicaine | OIM / PNUD | X | X | X | | | | | |

Annex D : Liste de vérification pour le lancement du projet

| Question | OUI | NON | Commentaire |
|---|-----|-----|-------------|
| 1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme | | | |
| 2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attache | | | |
| 3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme | | | |
| 4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait. | | | |

| | | | |
|--|--|-----|--|
| 5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée | | | |
| 6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme | | | |
| 7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ? | | | |
| 8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ? | | | |
| 9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ? | | N/A | |
| | | | |